

<b>Zeitschrift:</b>	Cahiers d'archéologie romande
<b>Herausgeber:</b>	Bibliothèque Historique Vaudoise
<b>Band:</b>	118 (2010)
<b>Artikel:</b>	Le palais de Derrière la Tour à Avenches : étude des éléments de construction, de décor et du mobilier
<b>Autor:</b>	Castella, Daniel / Pury-Gysel, Anne de / Amrein, Heidi
<b>Kapitel:</b>	XVI: Les mosaïques
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-835678">https://doi.org/10.5169/seals-835678</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# XVI *Les mosaïques*

Sophie Delbarre-Bärtschi et Serge Rebetez

Entre 1704 (ou 1708) et 1995, l'exploration du site de *Derrière la Tour* a permis de mettre au jour trois pavements de mosaïque dont l'importance, tant pour le domaine iconographique que pour le domaine technique, est aujourd'hui reconnue (fig. 63).

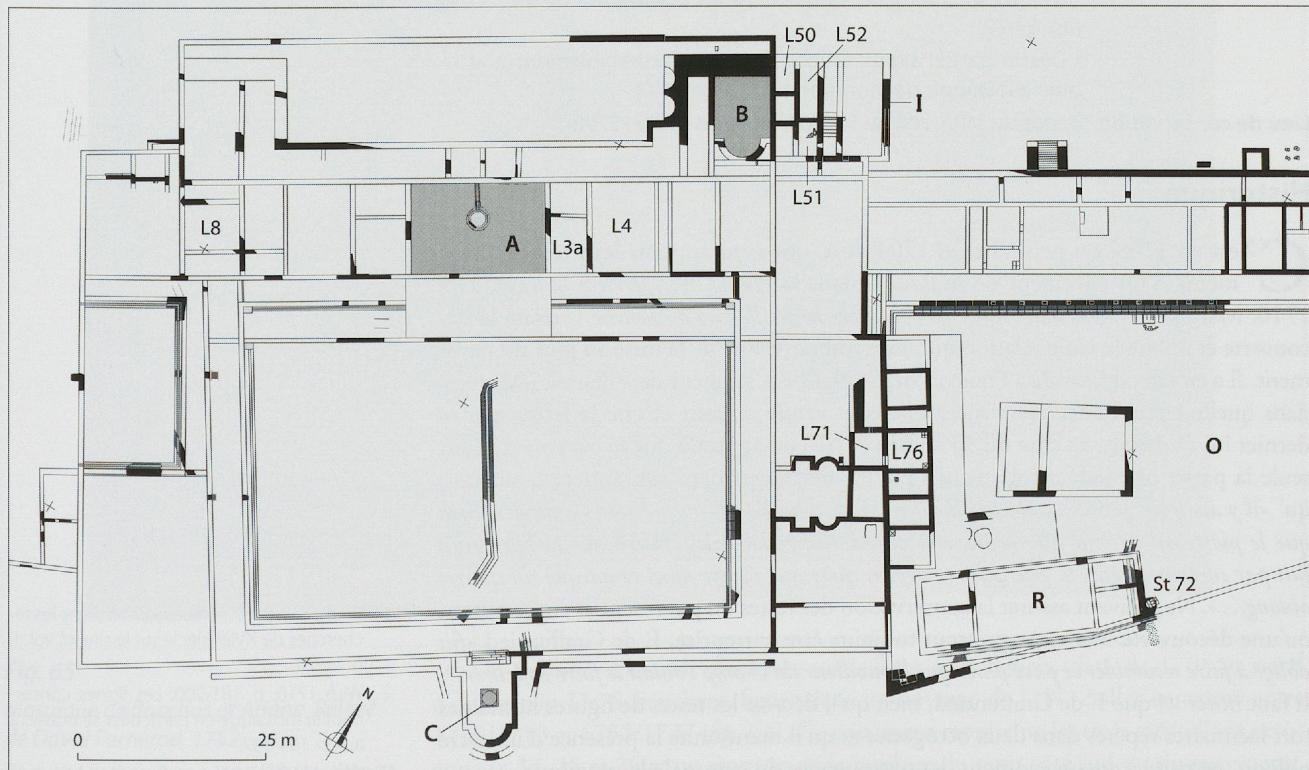
## Mosaïque de Bacchus et Ariane

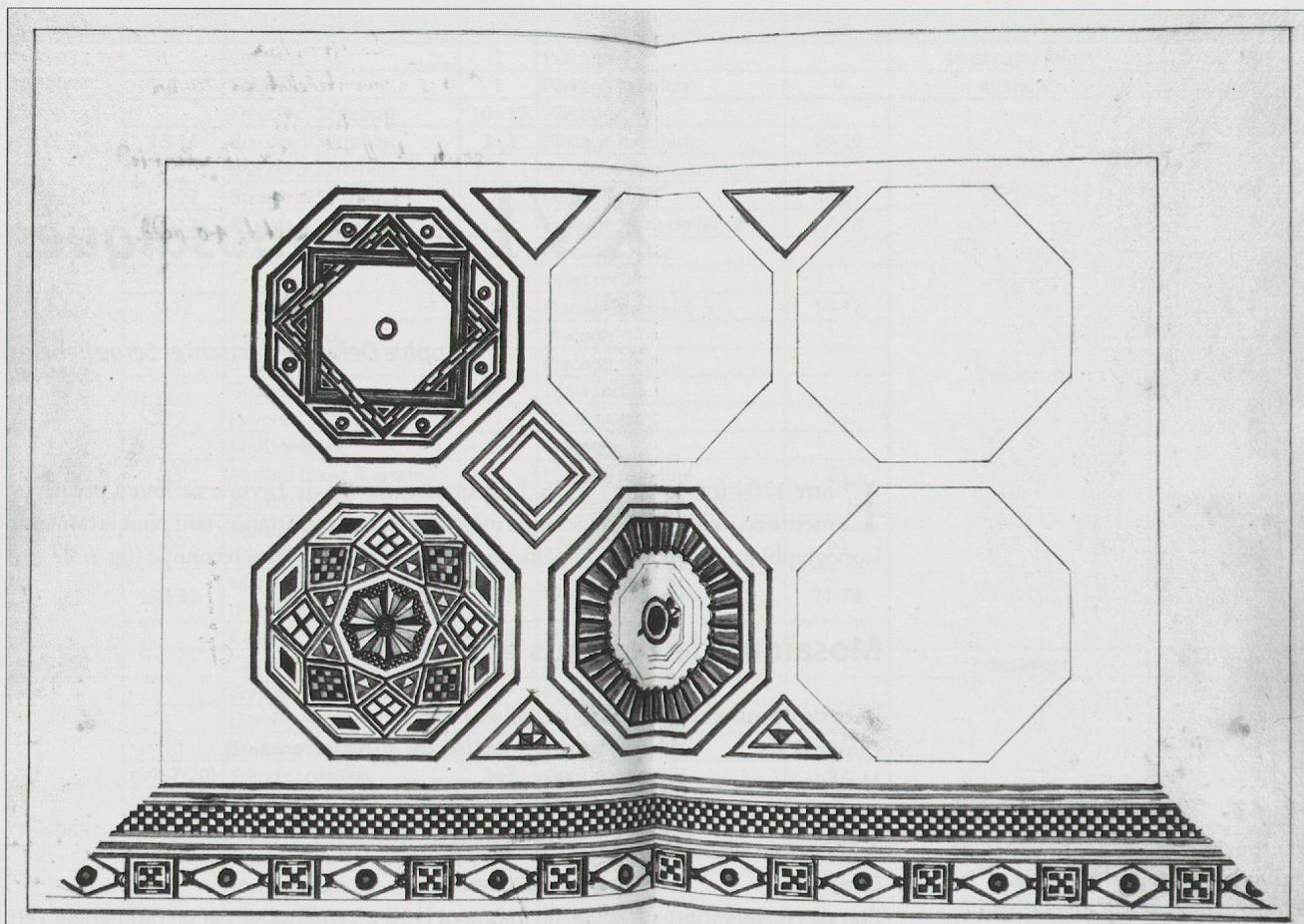
Fig. 63

Plan de situation des trois mosaïques de l'ensemble de *Derrière la Tour* (état 4A) et des locaux et secteurs mentionnés dans le texte.

- A mosaïque de Bacchus et Ariane (corps principal A; local L1)
- B mosaïque du Zodiaque (pavillon B; local L57)
- C mosaïque du triclinium d'été (pavillon F)

Date de découverte	1704 (ou 1708) et 1751
Dimensions	17,81 sur 11,73 m (60 sur 40 pieds romains)
Matériaux	pierre, terre cuite et verre
Couleurs	multicolore
Taille des tesselles	0,8 à 1,2 cm
Densité	80 à 90 tesselles au dm <sup>2</sup>
État de conservation	détruite; un fragment (10,5 x 9 cm) trouvé par un promeneur vers 1965, donné au MRA en 2002; un fragment (22 x 14,5 cm) retrouvé en décembre 2003 dans le dépôt du MRA (fig. 80) et 13 petits fragments ainsi que de nombreuses tesselles, découverts en janvier-février 2004 dans un sondage
Documents	• Ms. ZOLLER 1713-1737 (dessin partiel du Dr. Scheuchzer, daté de 1704) (fig. 64)





- Burgerbibliothek, Berne, inv. MSS.H.H. XXIa 94 (dessin signé par David Fornerod, géomètre à Avenches, 1752) (fig. 65)
- Musée historique de Berne, inv. 18521 (dessin anonyme, non daté) (fig. 66)
- Gravure d'A. Zingg, publiée par SCHMIDT 1760 (fig. 67) et reproduite par E. Ritter s. d.
- Dessins de panneaux et d'octogones publiés par SCHMIDT 1760 (fig. 69-79)
- Dessin partiel signé «*Dubois fecit*», vraisemblablement à attribuer à F. Dubois de Montperreux (1798-1850)

**Lieu de conservation** dépôt du MRA, n° inv.: SA/964, 02/8766-1, 03/12798-1

## Historique

C'est en 1708, ou peut-être en 1704 déjà, que sont apparus les premiers fragments d'un pavement de mosaïque dans la région de *Derrière la Tour*. Dès 1710, Marquard Wild, dans son *Apologie pour la vieille cité d'Avenches*<sup>1</sup>, relate la découverte et publie la seule relation qui nous soit parvenue de la mise au jour du pavement. Il a en effet demandé à François de Graffenried, seigneur de Villars-les-Moines, dans quelle circonstance cette mosaïque était venue au jour et cite la lettre que ce dernier lui a adressée en date du 16 février 1710<sup>2</sup>: on apprend que le pavement, dont seule la partie orientale a été vue, n'a pas été découvert dans son entier et, surtout, qu'*«il y avoit de grands lambeaux ou il n'y avoit plus de dés ou pierrettes quarrées, bien que le plâtre ou le fond fût encore assés entier. Cependant j'ay trouvé que ce pavé étoit fait par compartiments la plus part octogone, quoy que j'y aye aussi remarqué un quarré oblong...»*. Ne pouvant assurer la conservation des restes du pavement et conjecturant qu'une découverte ultérieure pourrait toujours être entreprise, F. de Graffenried «*fut obligé à faire recombler ce pavé parce que l'amodieur du champ vouloit le faire enfleurer*»<sup>3</sup>. Il faut noter ici que F. de Graffenried, bien qu'il décrive les restes de figures humaines fort lacunaires repérés dans deux octogones et qu'il mentionne la présence d'un carré oblong, ne parle à aucun moment des personnages du centre de la mosaïque.

**Fig. 64**

*Mosaïque de Bacchus et Ariane. Relevé partiel du Dr. Scheuchzer, daté de 1704 ou 1708.*

*Ms. ZOLLER 1713-1737.*

<sup>1</sup> WILD 1710, p. 180. En ce qui concerne les recherches du XVIII<sup>e</sup> siècle sur le site, cf. vol. 1, p. 17-26.

<sup>2</sup> WILD 1710, p. 181-200. Les lignes concernant la mosaïque en particulier se trouvent aux p. 194-197.

<sup>3</sup> WILD 1710, p. 197.

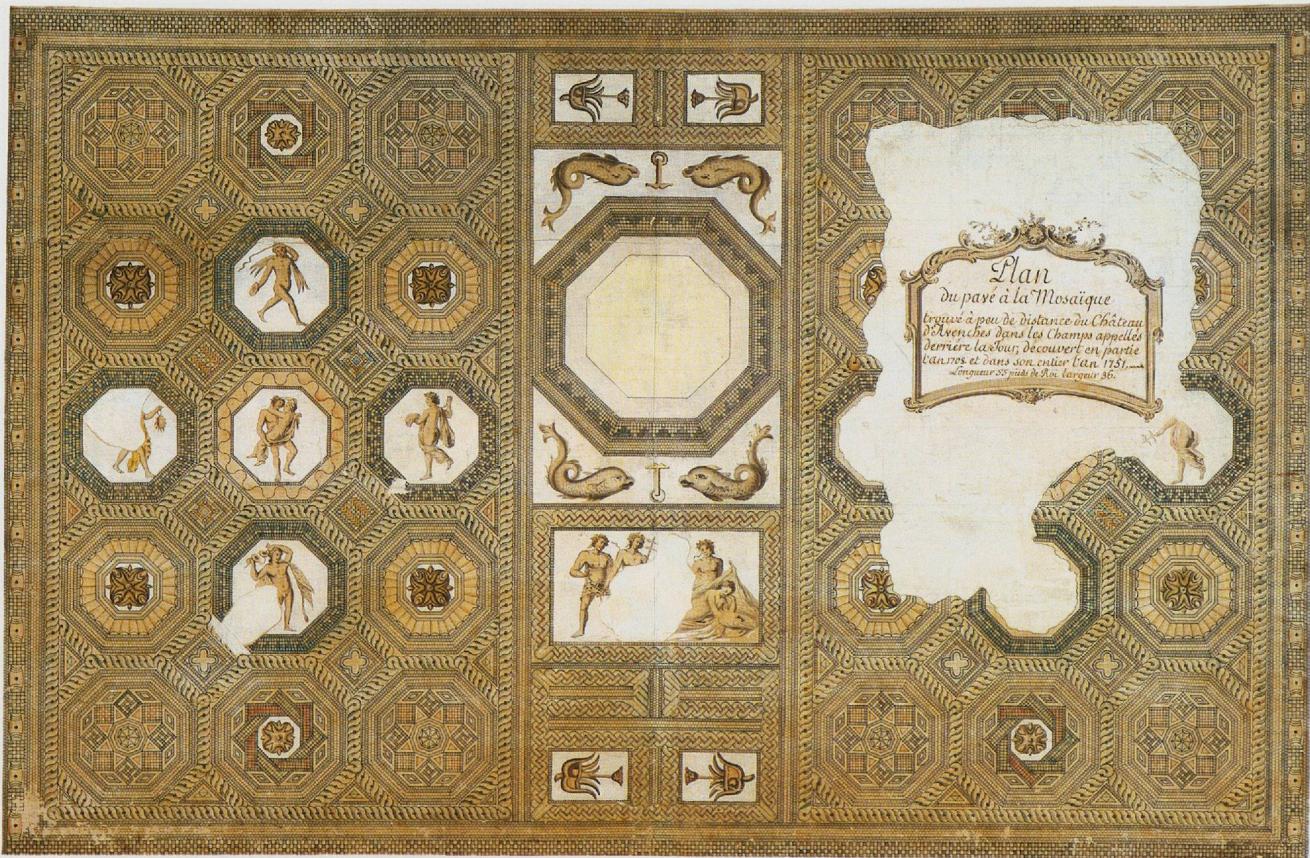
**Fig. 65**

Mosaïque de Bacchus et Ariane. Relevé

de David Fornerod. 1752.

Burgerbibliothek, Berne, inv. MSS. H.H.XXla 94.

Un premier relevé de quelques médaillons non figurés, daté de 1704 et signé d'un certain Dr. Scheuchzer, figure dans un ouvrage de J. H. Zoller constitué entre 1710/1713 et 1732/1737 (fig. 64). Ce document représente les trois médaillons octogonaux 33, 35 et 36 et un tronçon de la bordure du petit côté sud-est du pavement.



**Fig. 66**

Mosaïque de Bacchus et Ariane. Relevé anonyme, sans date.

Musée historique de Berne, inv. 18521.

**Fig. 67**

Mosaïque de Bacchus et Ariane.

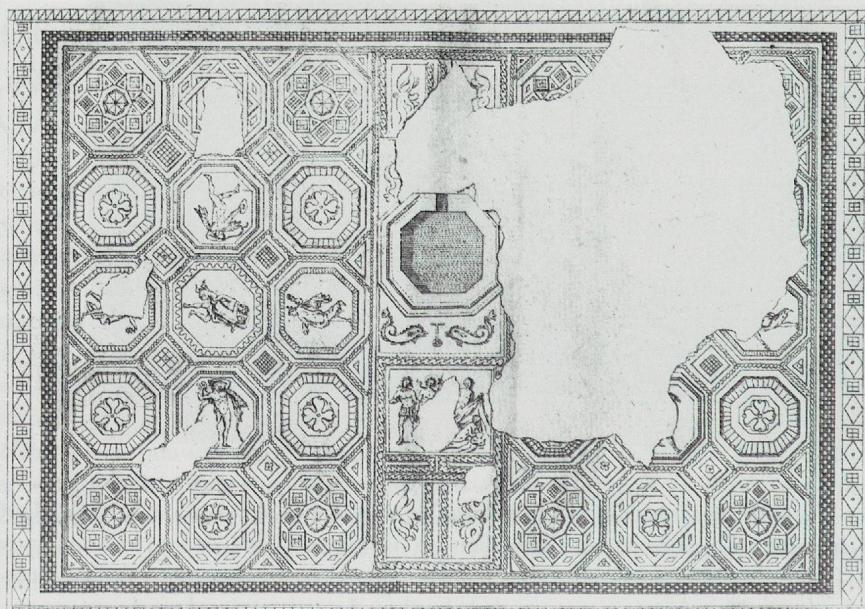
Gravure d'A. Zingg, publiée par SCHMIDT 1760, pl. I.

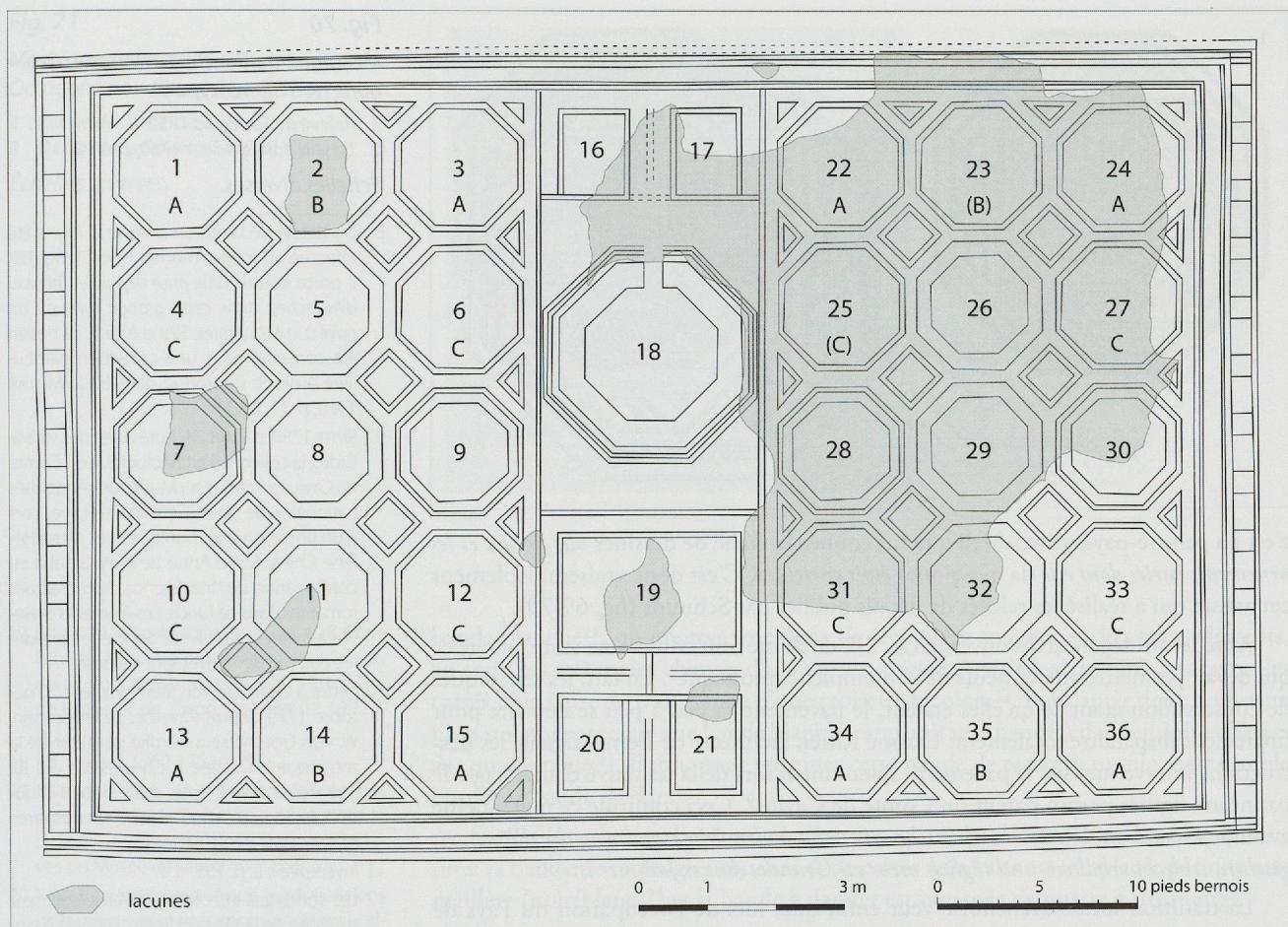
<sup>4</sup> Inconnu jusqu'en 2001, ce document a été découvert fortuitement par M.-F. Meylan Krause et J.-P. Dal Bianco à l'occasion de la préparation de l'exposition «Ville en vues» (Musée Romain d'Avenches, juin-septembre 2002; cf. MEYLAN KRAUSE 2004, p. 66-67). Il porte la légende suivante: «Plan du Pavé à La Mosaïque Déterré à Avanche. Présenté et Dédié Aux Illustres, Hauts Puissants et Souverains (sic) Seigneurs De la Ville & République De Berne, par Leurs Très humble, Très Soumis & Très Fidelle Sujet, David Fornerod, D'avanche Le 5 (?) Juin 1752».

<sup>5</sup> Ce dessin a été attribué, sans doute à tort, à David Fornerod par S. Rebetez (voir REBETEZ 1992, 2), mais celui-ci ignorait l'existence du dessin signé de la Burgerbibliothek.

<sup>6</sup> Ms. SCHMIDT 1750-1752. Ce manuscrit, coté FOL 35, a été acquis lors d'une vente aux enchères à Londres par Louis Bosset et déposé au Musée romain d'Avenches. Une étude systématique, portant notamment sur la graphie, devrait permettre de définir si l'on est en présence des relevés originaux de Schmidt ou s'il s'agit d'une copie effectuée à la même époque.

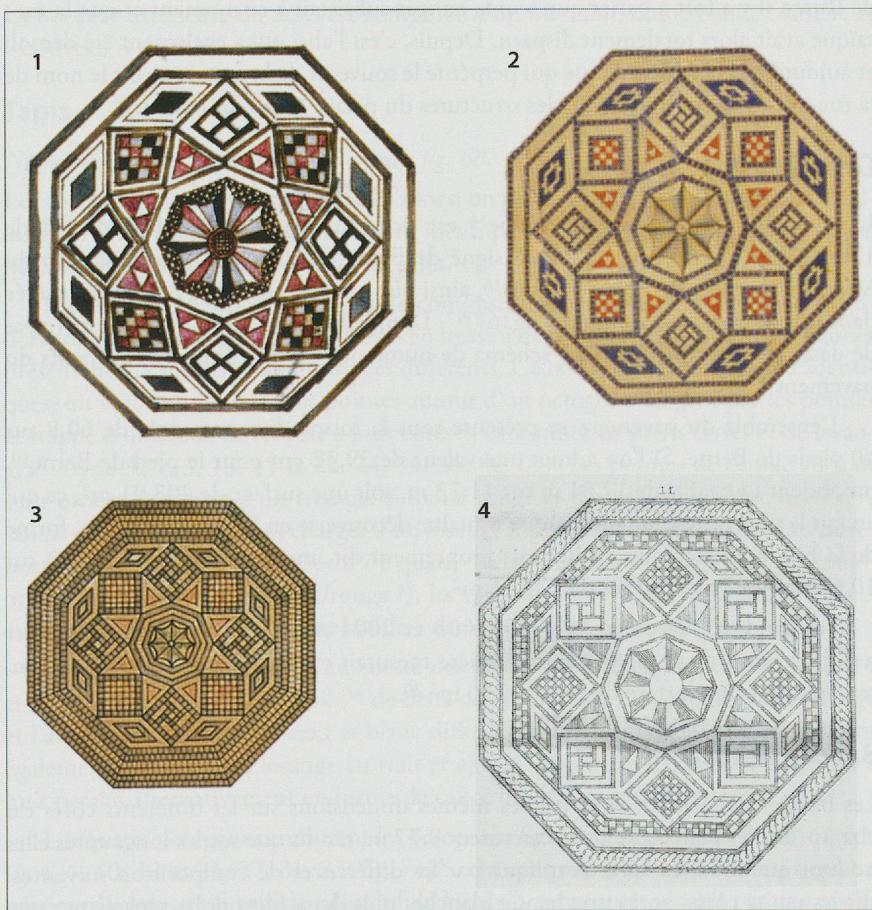
<sup>7</sup> SCHMIDT 1760, p. 22-45, pl. I-XIII.





**Fig. 68** (ci-dessus)

Mosaïque de Bacchus et Ariane.  
Relevé d'après le document de  
David Fornerod de 1752 (fig. 65),  
avec numérotation des panneaux et  
octogones et localisation des différents  
types d'octogones non figurés (A, B, C).

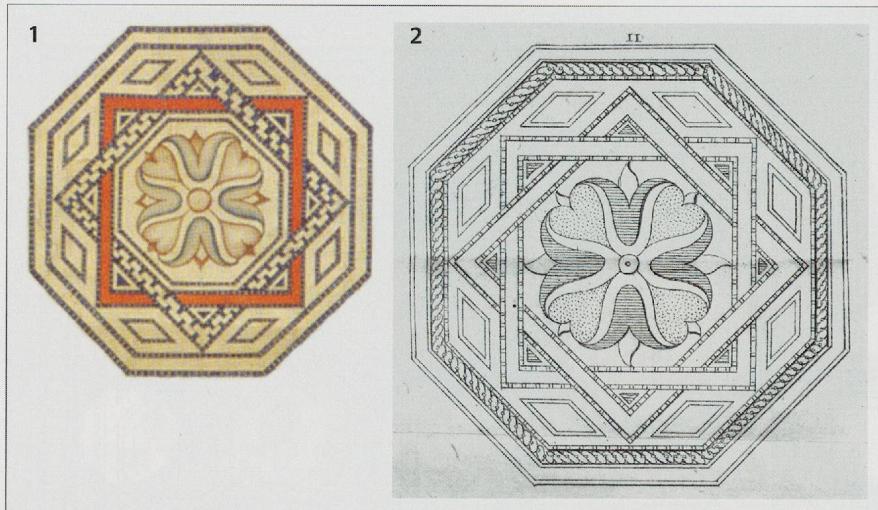


**Fig. 69**

Mosaïque de Bacchus et Ariane.  
Octogone non figuré (type A).

- 1 Relevé de 1704/1708 (octogone 36)
- 2 Relevé de D. Fornerod 1752
- 3 Dessin du Musée Hist. de Berne
- 4 Dessin dans SCHMIDT 1760, pl. XI/2.

Échelles diverses.



c'est au peintre-paysagiste Aberli que fut confiée la tâche de dessiner «*les figures et les ornements variés dont elle* (la mosaïque) étoit enrichie». C'est donc vraisemblablement cet artiste qui a réalisé les relevés de détails publiés par Schmidt (fig. 69-79).

Afin de «protéger» la découverte, LL. EE. de Berne font édifier une vaste grange ce qui devait permettre aux visiteurs de contempler la mosaïque<sup>8</sup>. En fait, les techniques de conservation étant ce qu'elles étaient, le pavement va peu à peu se détruire pour finalement disparaître totalement: Erasme Ritter, architecte de Berne, signale les destructions intervenues sur le pavement, notamment lors de la tentative d'arrachage de panneaux figurés par un parent du Comte de Caylus<sup>9</sup>. Ceci confirme ce que Goethe avait déjà écrit en 1779: «*In Avanche einen Fusboden Mosaique von der Römerzeit gesehen, schlecht erhalten, und täglich mehr zu Grunde, dass es Jammer ist*»<sup>10</sup>.

La tradition locale avenchoise veut enfin que, lors de l'occupation du Pays de Vaud en 1798, les troupes françaises aient réquisitionné le hangar de la mosaïque pour le transformer en écurie<sup>11</sup>. Si l'on se rapporte aux témoignages de Goethe et de Ritter, il y a fort à parier que seul le hangar subsistait à ce moment et que la mosaïque avait alors totalement disparu. Depuis, c'est l'abri qui a également été démolie et aujourd'hui la seule marque qui perpétue le souvenir de la mosaïque est le nom de la rue qui passe sur une partie des structures du palais: la *rue du Pavé*<sup>12</sup>.

## Description<sup>13</sup>

La mosaïque de Bacchus et Ariane<sup>14</sup> est donc connue par le relevé partiel de 1704/1708 (fig. 64), par le dessin signé de Fornerod (fig. 65)<sup>15</sup>, par le dessin du Musée Historique de Berne (fig. 66)<sup>16</sup>, ainsi que par une gravure d'A. Zingg, insérée dans la publication de Schmidt (fig. 67)<sup>17</sup>. Le manuscrit de Schmidt ne présente pas de dessin d'ensemble, mais un schéma de numérotation des différents éléments du pavement<sup>18</sup>.

L'ensemble du pavement se présente sous la forme d'un rectangle de 60,8 sur 40 pieds de Berne. Si l'on admet une valeur de 29,32 cm pour le pied de Berne<sup>19</sup>, on obtient une taille de 17,81 m sur 11,73 m, soit une surface de 208,91 m<sup>2</sup>, ce qui en fait la plus importante mosaïque romaine découverte en Suisse. Le champ, formé de la bordure extérieure et du tapis proprement dit, mesure quant à lui 16,13 sur 10,67 m, pour une surface de 172,11 m<sup>2</sup>.

Les sondages effectués en 1995, 2003 et 2004 nous permettent de confirmer les dimensions de la pièce. Cette dernière mesurait environ 17,90 m sur 12,10 m, représentant une surface de près de 216 m<sup>2</sup><sup>20</sup>.

## Bandes de raccord

Les bandes de raccord n'ont pas les mêmes dimensions sur les différents côtés du champ. Sur les petits côtés, elles mesurent 0,77 m, tandis que sur les longs côtés elles ne font que 0,52 m. Cela s'explique par les différences de composition suivantes: sur les petits côtés, après une bande blanche, puis deux filets noirs séparés par une

## Fig. 70

*Mosaïque de Bacchus et Ariane. Octogone non figuré (type B).*

- 1 *Relevé de Fornerod 1752*
- 2 *Dessin dans SCHMIDT 1760, pl. XI/2.*

### Échelles diverses.

8 Un dessin de la région *Derrière la Tour* a été effectué au même moment (vol. 1, fig. 18). Il porte le titre «*Vue prise depuis le Château d'Avenches: dans cette grange l'on voit un pavé à la Mosaïque*». Signé Aberli, ce dessin est conservé dans une collection particulière à Berne (reproduit dans BÖGLI/MEYLAN 1980, p. 11, fig. 5).

9 RITTER 1788, p. 23 et 24. Après bien des vicissitudes, la collection archéologique du Comte de Caylus a échoué au Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye. Lors d'un entretien téléphonique avec Mme Hélène Chew, Mme Anne de Pury-Gysel a eu confirmation de l'inexistence de mosaïques romaines dans ce fonds. Les éléments prélevés à Avenches peuvent donc être considérés comme définitivement perdus.

10 Lettre à Charlotte von Stein, écrite le 20 octobre 1779 depuis Payerne. Le lendemain, W. von Goethe sera horrifié par l'état de la mosaïque d'Orphée à Cheyres, ce qui lui fera écrire à la même, mais depuis Moudon, le 21 octobre: «*Die Schweizer traktiren so etwas wie die Schweine*».

11 *Inventaire I*, 2, p. 155, n. 1.

12 Les sondages effectués sur l'emplacement supposé de la mosaïque en 1995 ont montré qu'aucun reste du pavement ne semblait conservé (cf. MOREL 1995, p. 206). Des tesselles ont été observées dans l'un des sondages effectués (propriété Schüpbach, sondage 7, relevé par A. Mazur le 2 août 1995, doc. AV 95 DLT, cote D 9). D'autres tesselles ainsi que des fragments de mortier sans tesselles ont été trouvés lors d'un nouveau sondage en bordure de l'emplacement du pavement en décembre 2003 (TR 9 a, L 1 nord-est). De nombreuses tesselles (pierre, terre cuite, ainsi qu'une en verre) et 13 petits fragments proviennent du dernier sondage effectué en janvier-février 2004 à l'emplacement du bassin octogonal et au sud de celui-ci (TR 9 f, L 1, ST 38, comblement du bassin).

13 La description qui suit se base avant tout sur le dessin de Fornerod, manifestement plus juste et plus précis que le dessin anonyme.

14 VON GONZENBACH 1961, n° 5.3 I, p. 41-43, avec bibliographie antérieure; pl. 78-79. REBETZ 1997, n° 6, p. 40-43. La mosaïque porte le n° 1391 dans l'inventaire de Blanchet (*Inventaire 1, 2*).

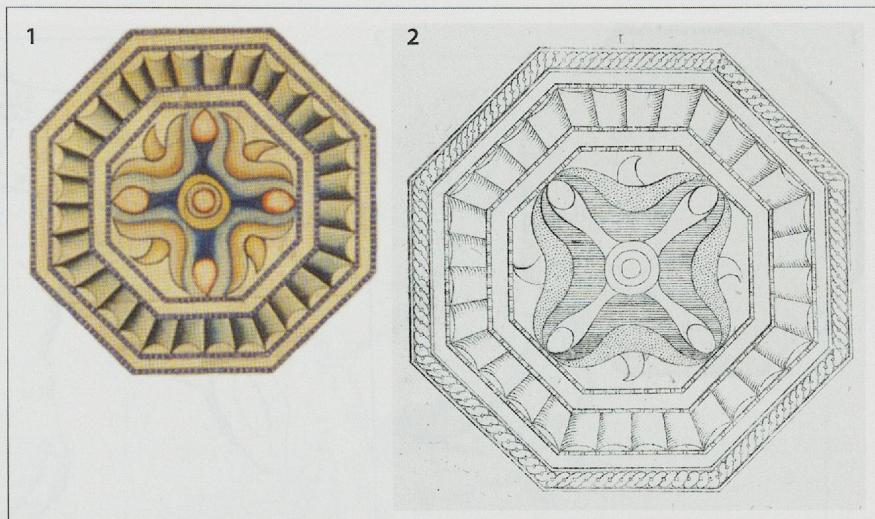
15 Burgerbibliothek, Berne, inv. Ms.h.h. XXIa.94. Dessin aquarellé.

16 Bernisches Historisches Museum, inv. 18521. Dim.: 77 cm x 49,8 cm; dessin à l'encre rehaussé à l'aquarelle, sur papier, collé sur un panneau d'aluminium. Échelle: 1:23,21. Le texte du dessin mentionne: «*Plan du Pavé à la Mosaïque trouvé à peu de distance du Château d'Avenches dans les Champs appelés derrière la Tour, découvert en partie l'an 1708 et dans son entier l'an 1751. Longueur 55 pieds de Roi largeur 36*».

**Fig. 71**

*Mosaïque de Bacchus et Ariane.*  
Octogone non figuré (type C).

- 1 *Relevé de Fornerod 1752*
  - 2 *Dessin dans SCHMIDT 1760, pl. XI/1.*
- Échelles diverses.



17 SCHMIDT 1760, pl. I. Dim: 12,7 cm x 18,4 cm.  
Échelle: 1:97,14. Pour la comparaison des deux documents du Musée Historique de Berne et de Zingg, voir REBETEZ 1992,2, p. 10-13.

18 Ms. SCHMIDT 1750-1752, p. 5.

19 Voir les tables de correspondances des pieds du Roi, de Berne et romain dans le Dossier Schwarz, conservé dans les Archives du Musée romain d'Avenches.

20 Il est tout à fait normal que les dimensions de la pièce soient plus importantes que celles du pavement. La plupart des mosaïques connues présentent des bandes de raccord de largeur variable, courant tout autour de la pièce, faisant le lien entre le tapis décoré et les murs.

21 Le dessin le plus détaillé de ces différents éléments se trouve dans les archives du Musée romain d'Avenches sous la cote 1708/006. D'après l'écriture, très semblable à celle du dessin de la grange (vol. 1, fig. 18), on pourrait être tenté de l'attribuer à Aberli. Il est très difficile de définir les différents filets et bandes par leurs noms respectifs, à cause du manque de détails figurant sur les dessins (voir *Décor géométrique I*, pl. 1, a, i, t et y).

22 *Décor géométrique I*, pl. 18, g.

23 *Décor géométrique I*, pl. 14, a.

24 *Décor géométrique I*, pl. 12, h.

25 Il est difficile de définir les composantes détaillées des filets et bandes, à cause de l'imprécision des relevés. Nous nous basons sur le dessin de Fornerod.

26 *Répertoire* 1973, p. 14, fig. 4.

27 *Décor géométrique I*, pl. 164, d.

28 *Répertoire* 1973, p. 28, n° 89.

29 *Décor géométrique I*, pl. 177, b (var.).

30 *Répertoire* 1973, p. 18, n° X.

31 *Décor géométrique I*, pl. 18, a (var.).

32 *Décor géométrique I*, pl. 95, a.

33 *Décor géométrique I*, pl. 14, a.

34 *Décor géométrique I*, pl. 177, d.

35 *Décor géométrique II*, p. 49-50.

36 *Décor géométrique I*, pl. 100, b et c (var.).

37 *Décor géométrique II*, p. 49.

38 *Décor géométrique II*, p. 34.

bande blanche<sup>21</sup>, on observe une ligne de rectangles couchés et de carrés adjacents, au trait, les rectangles chargés d'un *scutum à umbo* inscrit à extrémités concaves, les carrés d'un carré au trait frappé d'une croisette bicolore<sup>22</sup>. Puis, après deux nouveaux filets noirs séparés par une bande blanche, apparaît une bande à damier noir et blanc, sur quatre rangs<sup>23</sup>. Enfin, pour terminer cette bande de raccord, un filet noir semble border la bande de damier.

Sur les longs côtés, l'ordonnance est pratiquement identique, à deux exceptions près: la bande de rectangles couchés et de carrés adjacents est remplacée par une crémaillère (noir/blanc)<sup>24</sup> et la bande à damier est ramenée de quatre à trois rangs.

### Bordure extérieure

La bordure extérieure du tapis est composée d'un filet noir, d'une bande blanche et à nouveau d'un filet noir<sup>25</sup>.

### Tapis

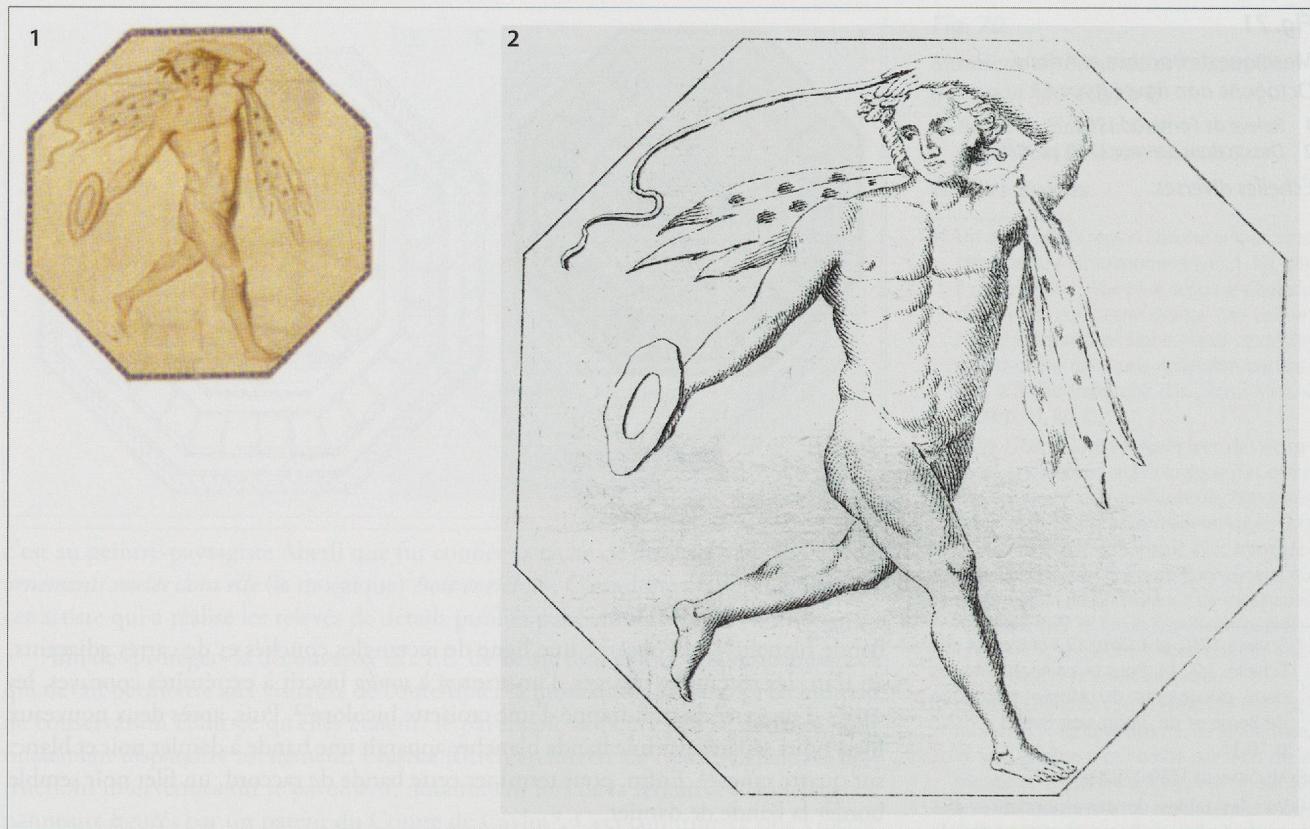
*Numérotation des panneaux et octogones: fig. 68.*

Le tapis proprement dit présente trois zones: on parle alors de tapis juxtaposés en ral-longe<sup>26</sup>. Si les deux tapis extérieurs sont identiques, l'espace central est encore divisé horizontalement en quatre parties inégales.

Les tapis extérieurs présentent une composition orthogonale d'octogones réguliers adjacents (déterminant des carrés) en tresse à deux brins<sup>27</sup>. Les quinze octogones présentent des motifs de remplissages différents. Ceux des quatre angles sont identiques: on voit une étoile à huit pointes autour d'un octogone tangent par les pointes et frappé d'une roue de tenture à huit côtés<sup>28</sup>, cantonnée de petits carrés et de losanges<sup>29</sup> (type A; 1, 3, 13, 15 et 22, 24, 34, 36; fig. 69). Les pointes de l'étoile au trait sont ornées au centre d'un triangle emboité rouge et d'un triangle blanc inversé<sup>30</sup>, tandis que les losanges sont chargés d'un losange inscrit au trait et ajouré<sup>31</sup>. Les carrés portent alternativement un décor de quatre rectangles autour d'un carré, au trait<sup>32</sup> ou un motif en damier (blanc/rouge ?), les cases droites<sup>33</sup>. L'ensemble du motif est encadré, selon les dessins, d'une bande à damier ou d'un cadre en filet.

Les deux octogones situés au centre des petits côtés de ces tapis (type B; 2, 14 et 23, 35; fig. 70) ont une étoile<sup>34</sup> de deux carrés en lacs, l'un probablement rouge et l'autre portant un décor noir et blanc difficilement identifiable. Les losanges sont également chargés d'un losange au trait et ajouré. Au centre se trouve un fleuron à huit pétales alternativement en forme de calice bifide à *apex* et en *hedera à apex*<sup>35</sup>.

Les quatre octogones entourant les octogones figurés montrent une tenture (type C; 4, 6, 10, 12 et 25, 27, 31, 33; fig. 71)<sup>36</sup>. Au centre se trouve un fleuron à quatre pétales tricolores en forme de calice bifide à *apex*<sup>37</sup>, tangents et séparés par une ove<sup>38</sup>.

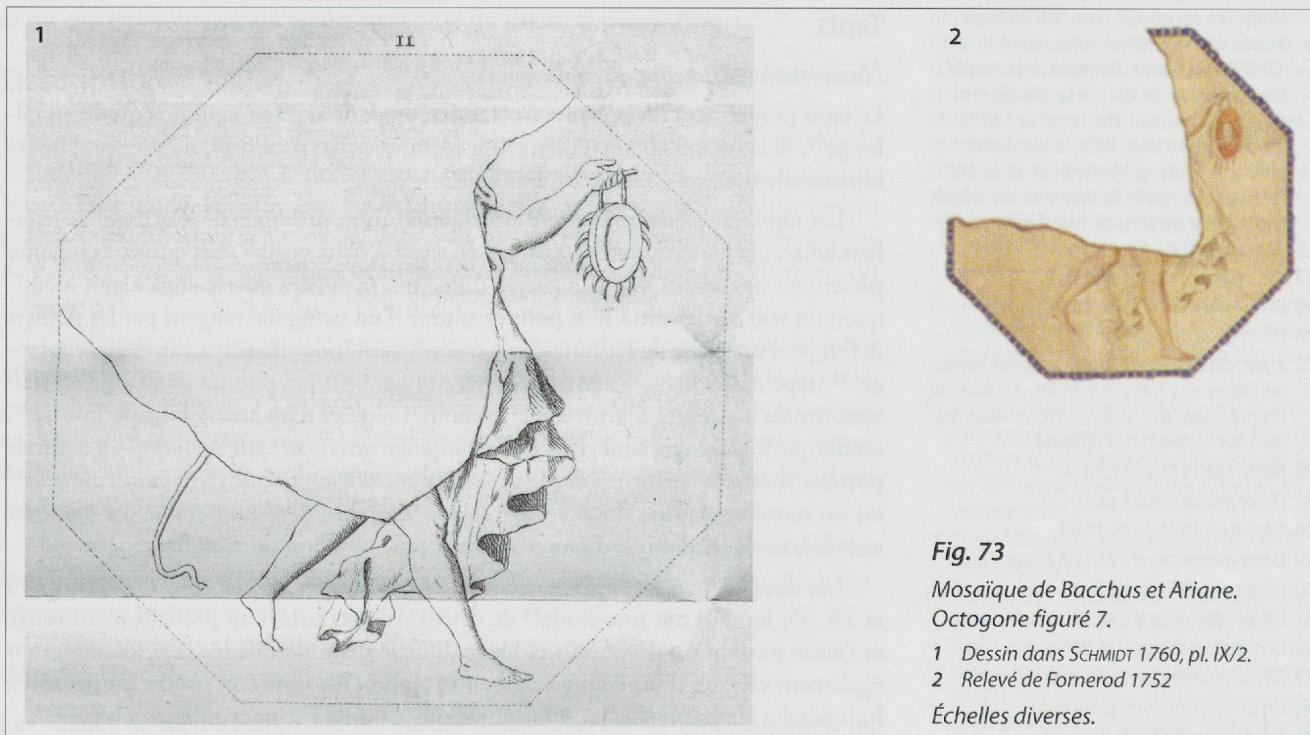


Les octogones figurés, au nombre de cinq, ont trois types de bordure: l'octogone central (8 et 29) possède une onde, le fond dégradé horizontalement<sup>39</sup>. Les deux octogones situés dans le grand axe (7, 9 et 28, 30) ont une bordure affectant la forme de dents de scie dentelées<sup>40</sup>. Les deux derniers (5, 11 et 26, 32) ont une bordure de bande à damier (2 rangs).

**Fig. 72**

*Mosaïque de Bacchus et Ariane.*  
*Octogone figuré 5.*

- 1 *Relevé de Fornerod 1752*  
2 *Dessin dans SCHMIDT 1760, pl. VII.*  
Échelles diverses.



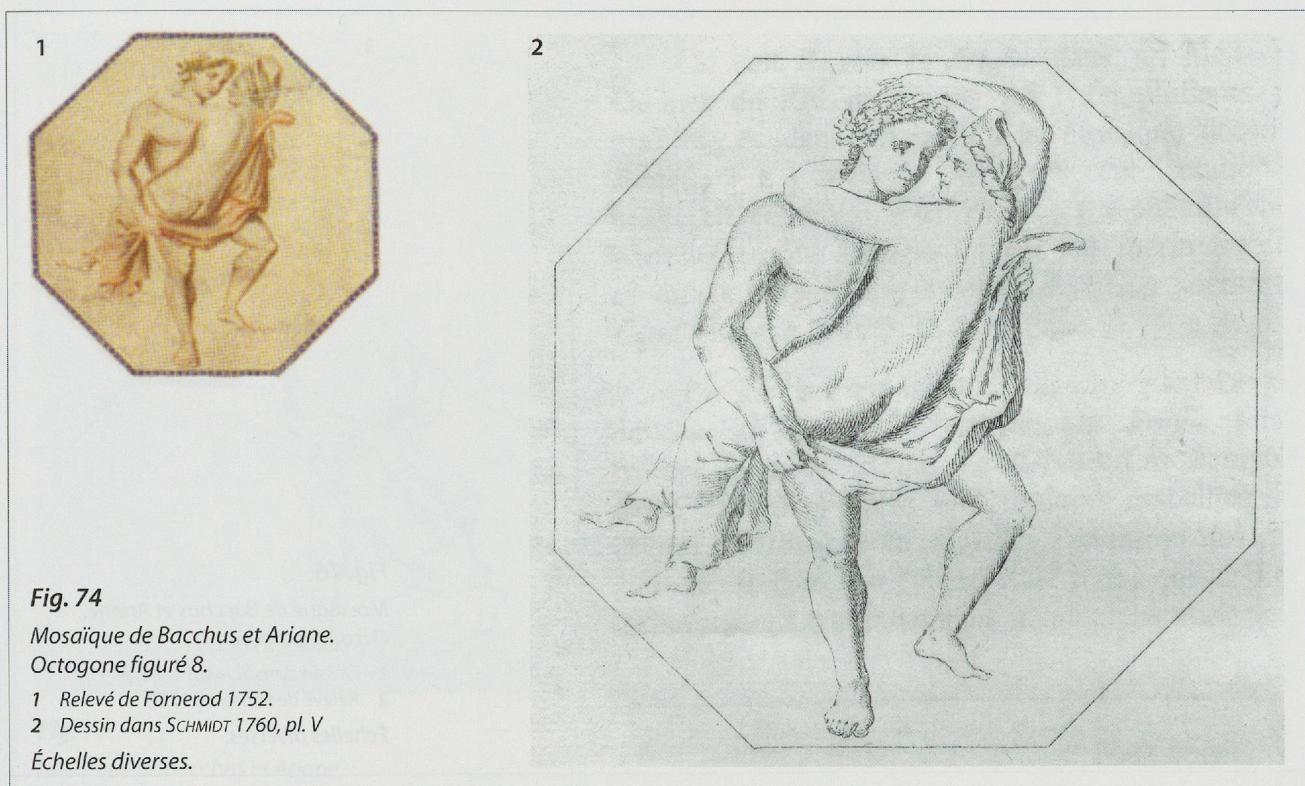
**Fig. 73**

*Mosaïque de Bacchus et Ariane.*  
*Octogone figuré 7.*

- 1 *Dessin dans SCHMIDT 1760, pl. IX/2.*  
2 *Relevé de Fornerod 1752*  
Échelles diverses.

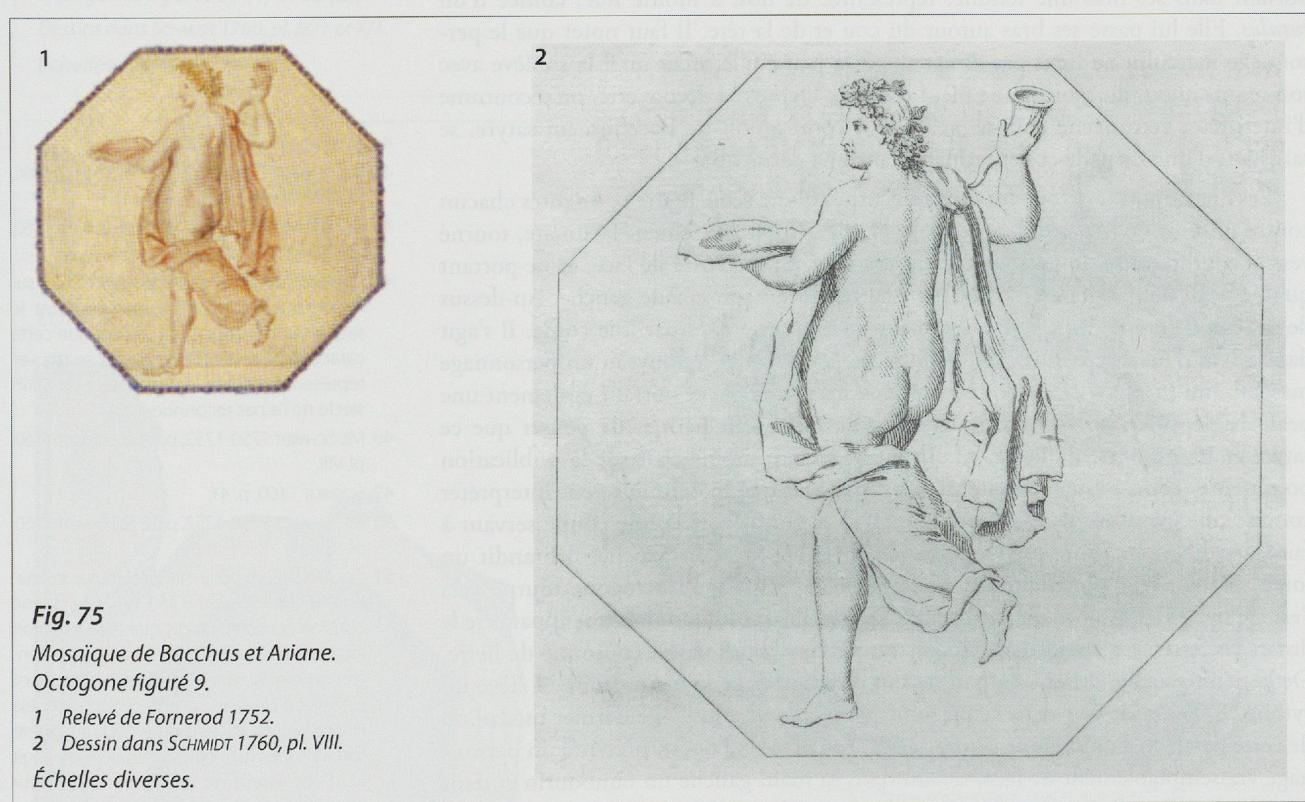
<sup>39</sup> Décor géométrique I, pl. 60, (e).

<sup>40</sup> Décor géométrique I, pl. 10, g.



**Fig. 74**  
Mosaïque de Bacchus et Ariane.  
Octogone figuré 8.

1 Relevé de Fornerod 1752.  
2 Dessin dans SCHMIDT 1760, pl. V  
Échelles diverses.



**Fig. 75**  
Mosaïque de Bacchus et Ariane.  
Octogone figuré 9.

1 Relevé de Fornerod 1752.  
2 Dessin dans SCHMIDT 1760, pl. VIII.  
Échelles diverses.

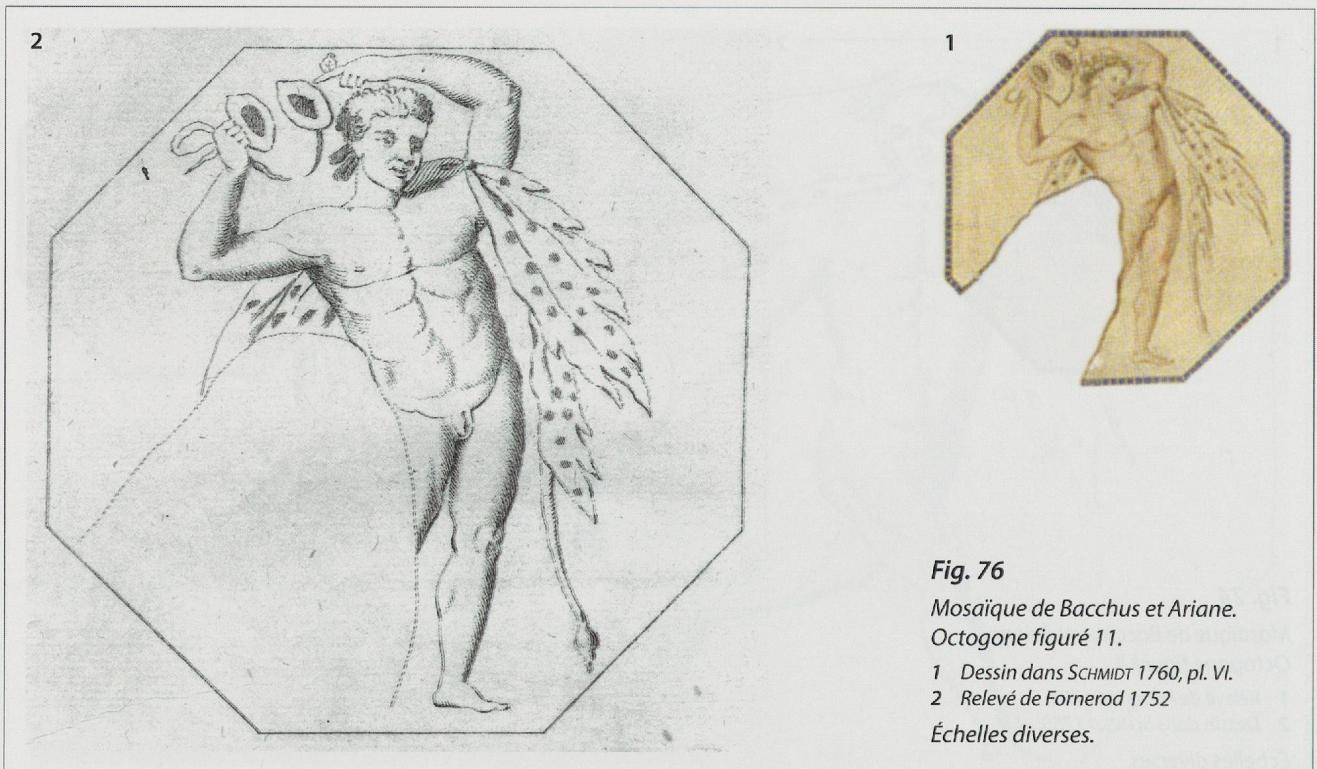
Les huit carrés, résultant de la distribution des octogones, présentent quatre nœuds de Salomon<sup>41</sup>, ainsi que des motifs en trompe-l'œil, dont deux à base de chevrons<sup>42</sup>. Tous ces éléments géométriques, organisés rigoureusement selon les axes et les diagonales de ces éléments du tapis, se retrouvent aussi bien dans la partie occidentale bien conservée de la mosaïque que dans la partie orientale fort lacunaire, mais dont les fragments montrent qu'elle était organisée de la même manière. Pour les scènes figurées, il en va différemment.

La scène centrale<sup>43</sup> du pavement occidental (8; fig. 74), tournée vers l'ouest, représente un personnage masculin, couronné de lierre, torse nu et sans chaussure,

41 Décor géométrique II, p. 42.

42 SCHMIDT 1760, pl. XII.

43 Ms. SCHMIDT 1750-1752, p. 15 et SCHMIDT 1760, pl. V.



**Fig. 76**

Mosaique de Bacchus et Ariane.  
Octogone figuré 11.

1 Dessin dans SCHMIDT 1760, pl. VI.

2 Relevé de Fornerod 1752

Échelles diverses.

portant dans ses bras une femme, représentée de dos, à moitié nue, coiffée d'un *tutulus*. Elle lui passe ses bras autour du cou et de la tête. Il faut noter que le personnage masculin ne tient pas directement la jeune fille, mais qu'il la soulève avec son manteau ou, du moins, une pièce d'étoffe. Depuis sa découverte, on a coutume d'interpréter cette scène comme celle d'un compagnon de Bacchus, un satyre, se saisissant d'une ménade et l'entraînant dans une danse libre<sup>44</sup>.

Les quatre autres octogones sont tous ornés d'une seule figure et orientés chacun contre un mur de la pièce. Le premier (11; fig. 76)<sup>45</sup>, légèrement lacunaire, tourné vers la cour, montre un personnage entièrement nu, présenté de face, et ne portant qu'une peau de panthère attachée par une fibule sur son épaule gauche. Au-dessus de sa tête, il frappe deux petites cymbales reliées entre elles par une corde. Il s'agit dans ce cas d'un satyre musicien. À l'opposé<sup>46</sup>, on trouve à nouveau un personnage masculin nu (5; fig. 72), en course ou dansant, cette fois, et portant également une peau de panthère sur son épaule gauche. Le manuscrit permet de penser que ce satyre était couronné de lierre, ce qui est beaucoup moins clair sur la publication postérieure. Dans sa main droite, il tient un objet que S. Schmidt veut interpréter comme une cymbale. Il nous semble qu'il faut plutôt voir là une coupe servant à faire une libation, genre *phyale* à *omphallos*<sup>47</sup>. De sa main gauche, il brandit un fouet, battant l'air pour faire du bruit, selon S. Schmidt. L'octogone tourné vers l'est (9; fig. 75)<sup>48</sup> montre un personnage de dos, l'habit flottant laissant apparaître le dos et les fesses. Le visage, légèrement tourné vers la droite, est couronné de lierre. De la main gauche, il tient un pan de son costume et de la main droite, il élève un *rython*. S. Schmidt voit dans ce personnage une bacchante<sup>49</sup>. Le dernier médaillon de cette partie de la mosaïque (7; fig. 73)<sup>50</sup>, tourné vers l'ouest, présente un personnage vraisemblablement de face, tenant dans sa main gauche un tambourin et dans sa main droite un fouet selon S. Schmidt<sup>51</sup>. Avant de terminer la description de cette partie de la mosaïque, il est nécessaire d'insister sur la disposition des personnages, montrant, autour du couple central, deux satyres dans le grand axe du tapis et deux ménades dans le petit axe, tous tournés vers les murs.

Les médaillons de la partie orientale du tapis sont en grande partie endommagés. Si les fragments des médaillons géométriques conservés montrent la même organisation qu'à l'ouest, les octogones figurés sont tous détruits ou très fragmentaires. Le médaillon situé en face du mur est (30; fig. 77:1)<sup>52</sup> ne laisse apparaître que la partie inférieure d'un personnage, représenté de dos, et tenant dans sa main gauche l'extrémité d'un *thyrsos*. Un autre octogone (32; fig. 77:2)<sup>53</sup>, orienté vers la cour, ne laisse

44 SCHMIDT 1760, p. 37-38.

45 Ms. SCHMIDT 1750-1752, p. 17 et SCHMIDT 1760, pl. VI.

46 Ms. SCHMIDT 1750-1752, p. 16 et SCHMIDT 1760, pl. VII.

47 *L'omphallos* n'est pas reconnaissable sur les dessins. Toutefois, la manière dont le satyre tient la coupe fait penser que cette caractéristique de l'objet devait se trouver représentée et que le dessinateur du XVIII<sup>e</sup> siècle ne l'a pas reconnue.

48 Ms. SCHMIDT 1750-1752, p. 19 et SCHMIDT 1760, pl. VIII.

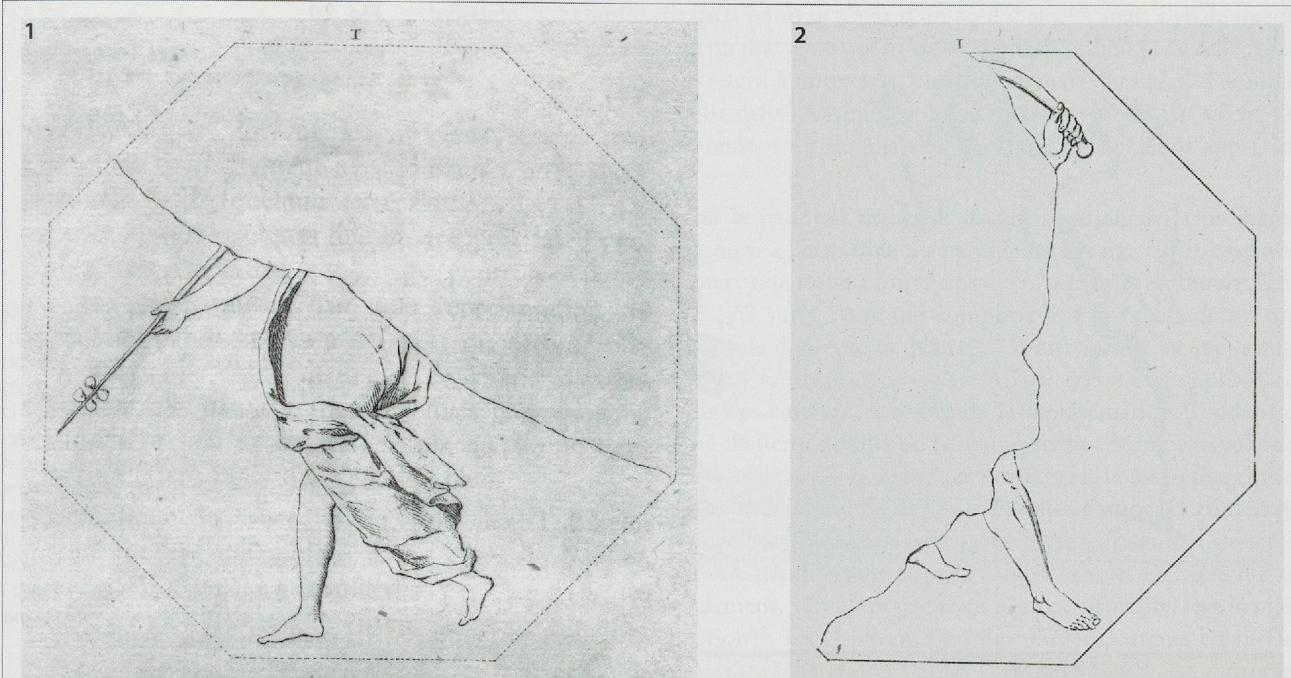
49 SCHMIDT 1760, p. 41.

50 Ms. SCHMIDT 1750-1752, p. 18 et SCHMIDT 1760, pl. IX, II.

51 Ce médaillon pose un problème: le manuscrit (Ms. SCHMIDT 1750-1752) le donne comme complet, tandis que la publication (comme l'ensemble des dessins) le présente comme lacunaire. Le fouet également est sujet à caution, comme S. Schmidt déjà le remarquait. Michel Fuchs nous a suggéré fort à propos qu'il pourrait également s'agir ici d'une erreur de report du dessinateur et qu'il faudrait peut-être voir dans ces fouets des *peda* que le dessinateur aurait mal transcrit. Si cette hypothèse pourrait tout à fait se vérifier dans le cadre de ce médaillon, il en va autrement pour le médaillon avec le satyre à la coupe, où la longueur de l'objet ne permet pas de suivre cette interprétation.

52 Ms. SCHMIDT 1750-1752, p. 20 (complété, comme pour celui dont il vient d'être question dans le pavement occidental) et SCHMIDT 1760, pl. IX, I.

53 SCHMIDT 1760, pl. X, I.

**Fig. 77**

Mosaïque de Bacchus et Ariane.

Octogones figurés 30 (1) et 32 (2).

Dessins dans SCHMIDT 1760, pl. IX/1 et X/1.

Échelles diverses.

**Fig. 78**

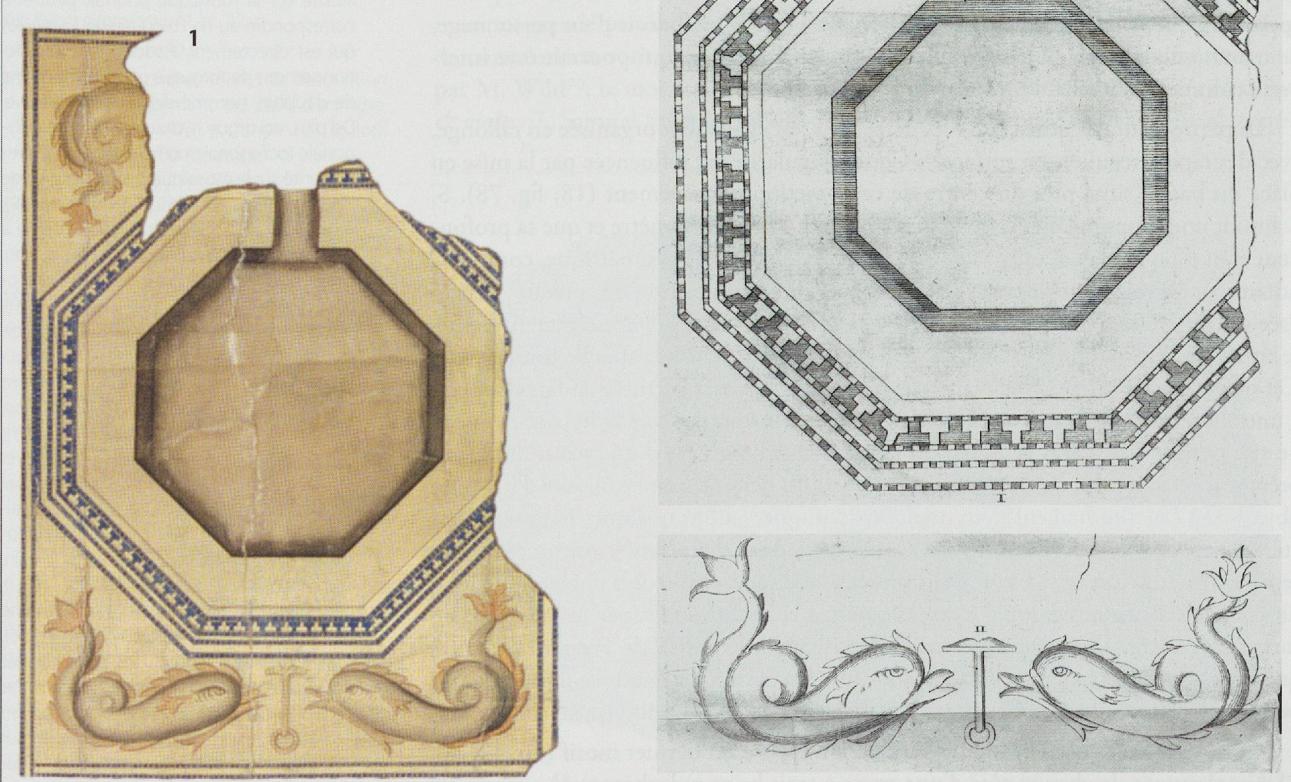
Mosaïque de Bacchus et Ariane.

Panneau 18.

1 Relevé de Fornerod 1752

2 Dessins dans SCHMIDT 1760, pl. II.

Échelles diverses.





**Fig. 79**

Mosaïque de Bacchus et Ariane.  
Panneau 19.

1 Dessin dans SCHMIDT 1760, pl. IV

2 Relevé de Fornerod 1752.

Échelles diverses.

54 F. de Graffenried, cité par WILD 1710, p. 195, parle des deux panneaux figurés qu'il a observés et qui ont dû être détruits, ou fortement endommagés, entre le réenfouissement et la remise au jour de 1751: «à la réserve de deux Panneaux, dont l'un contenait un homme armé de cuirasse tenant en sa main un javelot dont la pointe penchait contre terre semble être ornée d'une frange ou boulet designé par des déz de verre bleu, vert et violet: Mais par malheur à cet homme cuirassé la tête manquoit: Un autre panneau contenait une figure ce semble de femme, mais il y avoit aussi du déffaut».

55 Répertoire 1973, p. 14, fig. 4.

56 SCHMIDT 1760, p. 29 et pl. II, I. Si l'on convertit ces mesures en mètres, l'on obtient un diamètre de 1,95 m pour une profondeur de 0,4875 m. Le manuscrit reproduit également le bassin (Ms. SCHMIDT 1750-1752, p. 7). Les fouilles de 2003-2004 ont permis de mettre au jour les fondations du bassin. Les dimensions de celui-ci ainsi que sa situation dans l'espace correspondent à celles transmises par les dessins et les écrits du XVIII<sup>e</sup> s.

57 Décor géométrique I, pl. 10, g (var.).

58 SCHMIDT 1760, p. 30. Illustr.: Ms. SCHMIDT 1750-1752, p. 8 et SCHMIDT 1760, pl. II, II.

59 Pour la représentation d'une ancre, cf. Recueil II, 2, n° 175, p. 34, pl. VI.

60 JAKOB/HOCHULI-GYSEL 2001, p. 34-35: l'objet illustré sur la mosaïque pourrait peut-être correspondre au n° 10 du dessin (*cymbala*) qui est directement associé, dans le fonctionnement de l'orgue, à un objet en forme de dauphin, nommé *delphinus* par Vitruve. De plus, un orgue hydraulique à base polygonale (octogonale ou hexagonale?) est représenté sur la mosaïque des gladiateurs de Nennig D (PARLASCA 1959, p. 35-38, pl. 36-39), mosaïque sur laquelle se trouve, comme à Avenches, un bassin octogonal (fig. 88). Une mosaïque découverte à Westerhofen D (PARLASCA 1959, p. 103-104, pl. 99-100), proche stylistiquement de la mosaïque de Nennig, présente également un bassin octogonal, ainsi que, parmi les nombreuses scènes figurées, un champ illustrant deux dauphins se faisant face autour d'un trident très schématisé. À Echternach L (METZLER et al. 1981, p. 159-161), un bassin octogonal est également associé à une mosaïque malheureusement très fragmentaire. Sur la mosaïque d'Avenches, la présence d'un bassin, comme celle de dauphins (cf. *infra*, n. 62), peut également être en lien avec le thème dionysiaque (cf. MERKELBACH 1988, p. 66). Mais Dionysos n'apparaît pas sur les autres mosaïques avec bassin, citées ci-dessus. Par contre, la mention d'un joueur d'orgue en lien avec le culte dionysiaque apparaît sur une inscription d'Éphèse de l'époque d'Hadrien (cf. MERKELBACH 1988, p. 19-20).

apparaître que le mollet et le pied gauches, ainsi que le pied droit d'un personnage, de même que la main gauche tenant l'extrémité d'un objet qui pourrait être interprété comme le manche d'un fouet<sup>54</sup>.

La partie centrale, située entre les deux tapis, est également organisée en rallonge, avec des tapis irréguliers en surface<sup>55</sup>. Cette irrégularité est influencée par la mise en place du bassin situé près du centre de cette section du pavement (18; fig. 78). S. Schmidt nous apprend que ce bassin mesurait six pieds de diamètre et que sa profondeur était d'un pied et demi<sup>56</sup>. Il était entouré d'une bordure géométrique, composée notamment d'une ligne de dents de scie dentelées, en opposition de couleur<sup>57</sup>, encadrée par plusieurs filets noirs. Au sud de ce *labrum*, formant son encadrement figuré, se trouvent deux dauphins affrontés, entourant ce que Schmidt appelle une ancre<sup>58</sup>. Cet objet, illustré de la même manière sur tous les dessins, ressemble en fait assez peu à une ancre antique et se trouve de plus orienté bizarrement vers le bassin, l'anneau de suspension dirigé vers la cour<sup>59</sup>. Si l'on écarte l'hypothèse d'une mauvaise interprétation du motif par le mosaïste, nous pourrions peut-être émettre celle d'un autre objet lié au fonctionnement d'un orgue hydraulique<sup>60</sup>, dont quelques fragments ont été trouvés dans le palais de *Derrière la Tour*. Les deux dauphins<sup>61</sup> sont quant à eux représentés de façon tout à fait traditionnelle, avec de nombreuses nageoires le long du corps et la queue s'enroulant sur elle-même et se terminant par une caudale en forme de trident. Dans la partie au nord du bassin, le dessin de Fornerod montre que la lacune était très importante et que seule l'extrémité de la queue d'un dauphin permet d'affirmer que l'on devait trouver la même ornementation qu'au sud.

Contre les murs nord et sud de la pièce, on trouve un dernier motif (16, 17, 20, 21)<sup>62</sup> présentant de chaque côté d'une tresse à trois brins polychromes<sup>63</sup>, une touffe

végétale. S. Schmidt dit qu'il pourrait s'agir d'un pied d'aloë<sup>64</sup>, mais signale que les Romains n'en possédaient qu'une seule variété qui ne correspondrait pas à celle représentée sur la mosaïque. Il s'agit, à notre avis, plus simplement d'un pied d'acanthe, assez maladroitement réalisé dans l'Antiquité ou mal reproduit au XVIII<sup>e</sup> siècle. On verrait ainsi le culot proprement dit duquel s'échappe une gaine faisant apparaître un simple bouton<sup>65</sup>.

Le «*grand carré*»<sup>66</sup> est le panneau principal de cette section de la mosaïque, panneau qui a donné son nom à l'ensemble du pavement (19; fig. 79). L'ensemble mesurait 3,20 sur 2,28 m avec une tresse à trois brins de 0,24 m qui l'entourait. Ainsi est délimité un espace de 2,67 sur 1,76 m qui comporte la scène de la découverte par Bacchus d'Ariane endormie dans l'île de Naxos<sup>67</sup>. Si une grande lacune occupe le centre du tableau, on peut toutefois reconnaître Ariane endormie, appuyée sur sa main gauche, posée sur des coussins, à droite de la représentation. Pendant ce temps, un satyre couronné de lierre dévoile de la main gauche Ariane en soulevant légèrement le drap qui la recouvrait. Son regard est tourné vers le personnage principal. Tenant un thyrse, nimbé et couronné de lierre, Bacchus s'avance et contemple la fille de Minos abandonnée par Thésée à Naxos. Le dieu est représenté torse nu, le reste du costume ne peut être défini, ayant disparu dans la lacune. Derrière lui, un autre satyre, couronné également, vêtu d'un pagne en peau de panthère, lève la main droite en signe d'acclamation<sup>68</sup>. Ce panneau, l'un des plus importants en surface et ne comportant qu'une seule scène figurée jamais trouvés en Suisse, est tourné en direction de la cour du bâtiment, soit vers le sud.

### Dimensions et organisation

#### Fig. 80

*Mosaïque de Bacchus et Ariane. Fragment de tresse à trois brins polychrome. Longueur 22 cm. Inv. SA/964.*

61 Le dauphin est, par ailleurs, considéré comme un des animaux dionysiaques (cf. MERKELBACH 1988, p. 13).

62 Ms. SCHMIDT 1750-1752, p. 6 et SCHMIDT 1760, pl. III.

63 Décor géométrique I, pl. 72, c.

64 SCHMIDT 1760, p. 32.

65 Pour les différents éléments de description et le développement du plan d'acanthe, voir Répertoire 1973, p. 33 n° 121 (culot), 124 (gaine) et 130 (bouton).

66 Ms. SCHMIDT 1750-1752, p. 5.

67 La scène seule est reproduite dans Ms. SCHMIDT 1750-1752, p. 9, et dans SCHMIDT 1760, pl. IV.

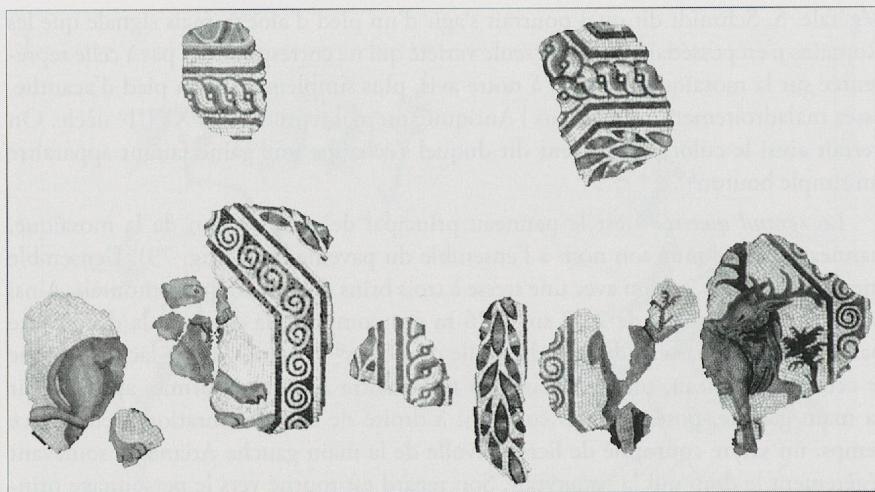
68 P. Canivet et J.-P. Darmon, dans leur article consacré à deux nouvelles mosaïques illustrant le même épisode, reproduisent cette scène à leur fig. 10, et analysent les origines littéraires de ce mythe et leur transposition dans le domaine de la mosaïque (CANIVET/DARMON 1990). Le satyre, découvrant Ariane endormie sur la mosaïque dite de Bacchus et Ariane de Vallon FR, lève aussi la main droite en signe d'acclamation (concernant la nouvelle interprétation de cette scène, cf. FUCHS 2001).

69 Cf. fiche descriptive p. 88 et n. 12, p. 92.

70 WILD 1710, p. 195.

71 Une seule tesselle en verre (vert) a été trouvée dans les sondages récents. Ceci n'exclut pas la possibilité que des tesselles en verre de couleurs différentes aient pu être utilisées dans ce pavé, avant tout dans les scènes figurées.





**Fig. 81**

Avenches, Mosaïque des Saisons.  
Inv. 1822/388-389.

«*de terre cuite émaillée<sup>72</sup> de différentes couleurs: leur grandeur ordinaire est d'un demi pouce de face*»<sup>73</sup>, soit de 1,35 cm. Cette dimension, qui correspond à peu près à la grandeur des tesselles conservées, semble en contradiction avec ce que le même S. Schmidt signale à propos de la mosaïque du Zodiaque<sup>74</sup>: «*ces deux mosaïques, plus grossières, que celle, dont j'ai parlé jusques ici...*»<sup>75</sup>. Cependant, les cubes de la mosaïque du Zodiaque mesurent, dans leur majorité, entre 0,8 cm et 1,2 cm, donc les mêmes dimensions de tesselles que celles des fragments conservés de la mosaïque de Bacchus et Ariane. Il faut alors penser que l'impression de finesse relevée par Schmidt est probablement due à une exécution plus fine des éléments figurés de cette mosaïque (avec un plus grand nombre de petites tesselles pour ces éléments<sup>76</sup>), alors que les animaux du zodiaque sont exécutés assez grossièrement.

Si l'on convertit les diverses dimensions obtenues en mesurant le dessin de Fornerod pour les ramener à des dimensions romaines<sup>77</sup>, on obtient un pavement de 60 sur 40 pieds<sup>78</sup>. La scène centrale est de 9 sur 6 pieds, entourée d'une tresse à trois brins de 1 pied.

Trouver un schéma régulateur est toutefois difficile, puisque nous ne possédons pas de relevé pierre à pierre montrant dans quel ordre les motifs ont été posés. On notera cependant que l'espacement entre les différents centres des quinze octogones de chacun des tapis oriental et occidental est de 2,05 m, soit de 7 pieds romains. Le schéma régulateur de ces éléments du tapis devait donc être un schéma de lignes parallèles aux différents murs de la pièce espacées régulièrement en divisions de ces 7 pieds. En l'absence d'autres documents, il est impossible d'en dire davantage.

L'organisation enfin de cette mosaïque, et en particulier des deux tapis des extrémités, est très rigoureuse. Les différents motifs sont disposés selon les axes de la pièce de manière à créer des symétries parallèles, comme pour les grands octogones géométriques et à fleurons, ou inverses et en diagonale pour les petits carrés. La disposition des motifs figurés, tournés chacun vers les différents murs de la pièce<sup>79</sup>, montre également des choses intéressantes. La scène centrale est orientée vers la cour permettant deux hypothèses: soit l'entrée principale de la pièce se situait à cet endroit, soit le propriétaire et ses invités d'honneur se tenaient dans cette zone au moment de la réception. Les autres médaillons, mis à part deux, sont décalés de 90° ou de 180° par rapport à ce point de vue. On pouvait donc faire le tour de la pièce pour les voir dans le bon sens et l'on pouvait également accéder à la pièce par des ouvertures pratiquées dans les différents murs (oriental, septentrional ou occidental)<sup>80</sup>.

## Parallèles<sup>81</sup>

La trame d'octogones adjacents est très répandue en Gaule et en Germanie supérieure<sup>82</sup>. En Suisse occidentale, elle apparaît à quatre reprises, deux fois à Avenches (dont la mosaïque de Bacchus et Ariane) et deux fois à Orbe VD-Boscéaz.

À Avenches, un très bel exemple a été découvert en 1822. Il s'agit de la mosaïque des Saisons<sup>83</sup>, l'une des plus fines de la ville romaine, dont seuls quelques fragments

72 Par le terme «*terre cuite émaillée*» on entend généralement au XVIII<sup>e</sup> s. des tesselles en verre non translucide.

73 SCHMIDT 1760, p. 27.

74 Cf. *infra*, p. 106-107.

75 SCHMIDT 1760, p. 58.

76 Nous remarquons fréquemment une différence de taille et de densité des tesselles entre les éléments géométriques et figurés d'une même mosaïque. Le cas est particulièrement frappant sur la mosaïque des saisons d'Avenches, qui comporte également des motifs figurés dans des médaillons octogonaux (VON GONZENBACH 1961, n° 5.9 p. 58-59; REBEZ 1997, n° 9, p. 48-49). Les petites tesselles sont beaucoup plus nombreuses dans les motifs figurés (250-500 au dm<sup>2</sup>) que dans les motifs géométriques servant de bordure aux médaillons (180-250 au dm<sup>2</sup>).

77 DE VILLEFOSSE 1907.

78 Nous entendons ici la mesure connue sous le nom de *pes monumentalis*.

79 Le médaillon central du tapis oriental devait se composer, comme son pendant dans le tapis occidental, de deux personnages. Il devait être tourné contre le mur est, à l'inverse du médaillon composé de deux personnages dans le tapis opposé.

80 Les fouilles récentes n'ont pas permis de retrouver la trace de portes ou d'ouvertures.

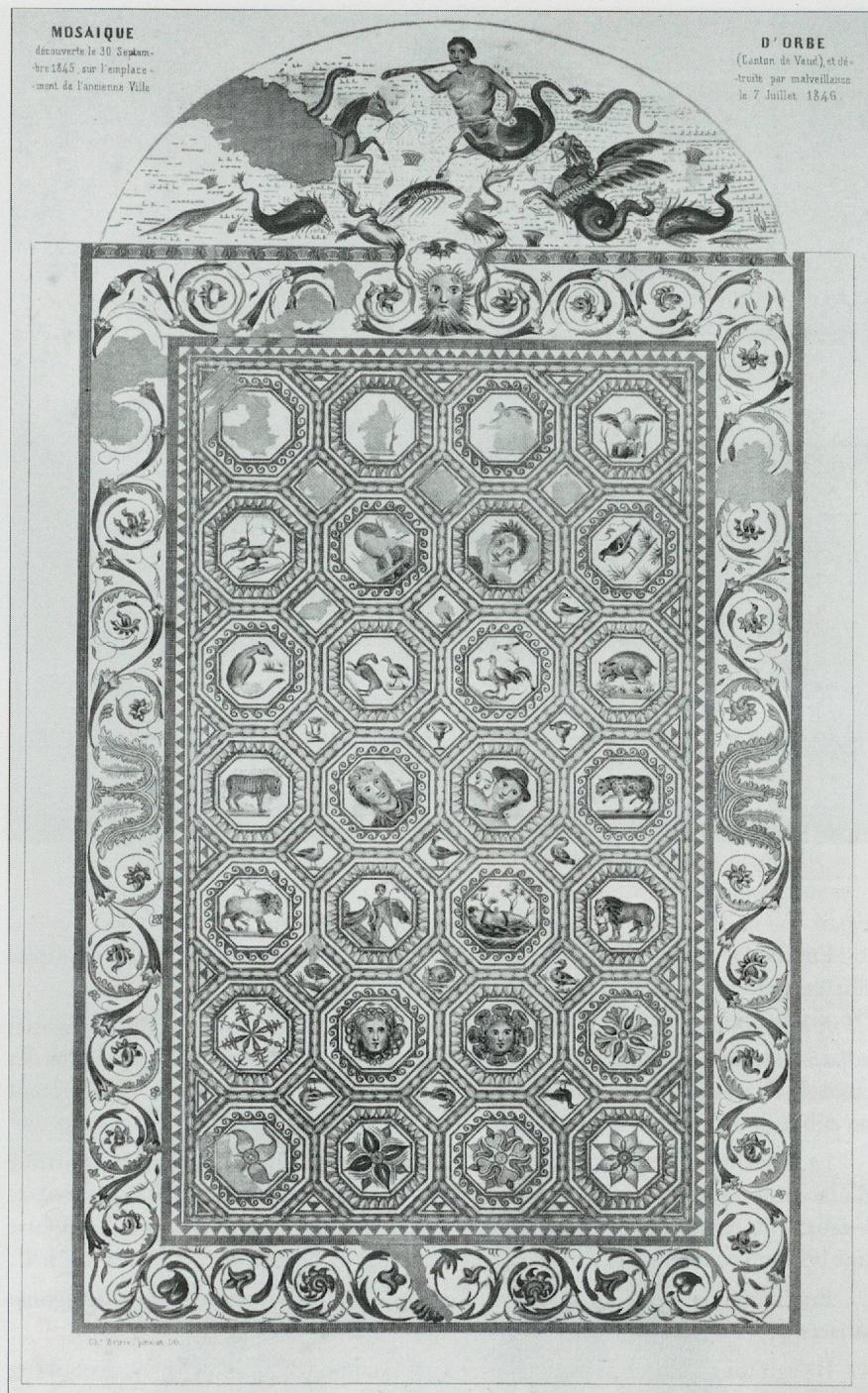
81 La recherche des parallèles pour les mosaïques ici présentées s'est limitée à l'organisation générale des pavements et à leurs motifs principaux.

82 Concernant l'analyse et la bibliographie antérieure du schéma d'octogones adjacents, voir *Recueil III*, 3, n° 556, p. 92 et *Recueil III*, 1, n° 196, p. 142.

83 VON GONZENBACH 1961, n° 5.9, p. 58-59; REBEZ 1997, n° 9, p. 48-49.

Fig. 82

Orbe VD-Boscéaz, Mosaïque du Triton. Lithographie exécutée en 1845 par Ch. Bétrix.



de motifs figurés nous sont parvenus (fig. 81). En l'absence d'indications sur le lieu exacte de sa découverte (la *villa* suburbaine du *Russalet*), la mosaïque est datée stylistiquement du début du III<sup>e</sup> siècle.

La *villa* d'Orbe VD-Boscéaz a livré deux autres exemples de ce schéma. La mosaïque du Triton<sup>84</sup> (fig. 82), trouvée en 1845, a été détruite dans des circonstances douteuses en 1846, mais quelques éléments sont conservés au Musée historique de Berne notamment<sup>85</sup>. La scène centrale, divisée en deux panneaux, représentait le moment précédent la découverte de Bacchus sur l'île de Naxos, à savoir l'abandon d'Ariane par Thésée fuyant sur son bateau, au milieu d'autres éléments figurés et de fleurons géométriques des plus variés. Cette mosaïque est datée du dernier quart du II<sup>e</sup> siècle<sup>86</sup>. La mosaïque des Dieux de la Semaine (fig. 83)<sup>87</sup> présente de son côté un motif plus compliqué pour la détermination des octogones. Il ne s'agit pas, comme dans les deux pavements d'Avenches, d'une tresse à deux brins, mais d'un méandre de svastikas polychromes, en tresses à deux brins, les intervalles en épines courtes<sup>88</sup>. Ce pavement se situe dans la même période de production que la mosaïque du Triton, entre 170 et 190 ap. J.-C.

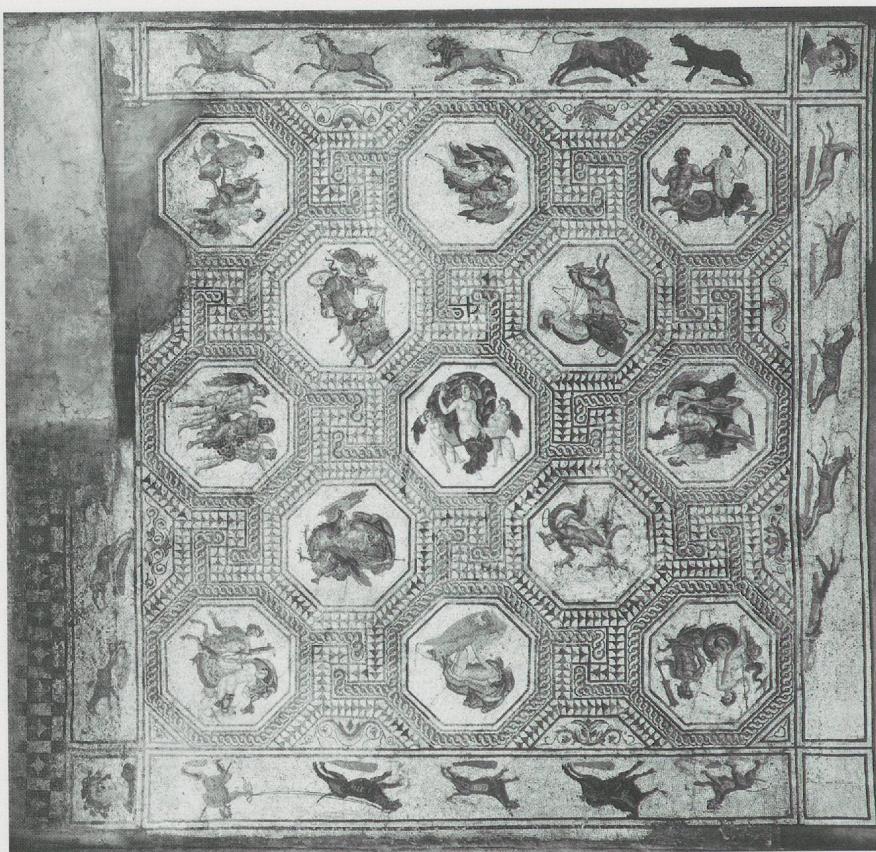
<sup>84</sup> VON GONZENBACH 1961, n° 95, III, p. 177-182, pl. 54-57; FLUTSCH *et al.* 1997, p. 45-48.

<sup>85</sup> Il en existe encore d'autres au Musée cantonal de Lausanne ainsi qu'à Orbe même.

<sup>86</sup> VON GONZENBACH 1961, p. 177; FLUTSCH *et al.* 1997, p. 31. C.-A. Paratte estime actuellement que les pavements d'Orbe, tous contemporains, ont été posés assez rapidement lors la construction de la deuxième *villa*, vraisemblablement entre 170 et 190 ap. J.-C.: PARATTE 2005, p. 223.

<sup>87</sup> VON GONZENBACH 1961, n° 95, V, p. 184-194, pl. 60-67; FLUTSCH *et al.* 1997, p. 38-40.

<sup>88</sup> Décor géométrique I, pl. 192, c (var., avec épines rectilignes) et pl. 12, d (épines courtes).



**Fig. 83**

Orbe VD-Boscéaz, Mosaïque des Dieux de la Semaine.

En Gaule, les mosaïques à schémas d'octogones les plus proches des exemples suisses se trouvent en Narbonnaise (Vienne F et Saint-Paul-lès-Romans F).

À Vienne F, deux mosaïques d'Orphée présente une composition d'octogones adjacents, dans lesquelles une tresse à deux brins court autour des octogones et des carrés. La première<sup>89</sup> aurait été posée à la fin du II<sup>e</sup> siècle, la seconde<sup>90</sup> probablement au début du III<sup>e</sup> siècle.

La mosaïque de Saint-Paul-lès-Romans F<sup>91</sup> présente un tapis carré constitué d'une composition de cinq octogones adjacents. Quatre d'entre eux, bordés de tresse à deux brins représentent les saisons. L'octogone central, au sujet inconnu, comporte une bordure en feuilles de laurier. Ce pavement est daté des années 170-180 ap. J.-C.

En Germanie, deux mosaïques de Trèves D présentent un schéma d'octogones adjacents.

Il s'agit tout d'abord de la mosaïque représentant des courses de chars, découverte dans les *Kaiserthermen* en 1918<sup>92</sup>. Ce pavement dont les octogones sont dessinés par une tresse à deux brins, est daté de 200 ap. J.-C. environ.

La deuxième mosaïque de Trèves D, qui illustre également une course de chars, a été trouvée en 1895 à proximité du *Landesmuseum*<sup>93</sup>. Elle comporte, comme la précédente, un dessin en tresse à deux brins et date probablement du début de l'époque sévérienne.

Les mosaïques de la geste de Bacchus sont légion<sup>94</sup>. Si l'on en trouve dans les provinces méridionales et orientales de l'Empire, il en est un peu autrement dans nos contrées. Nous constatons cependant que trois mosaïques, dont celle d'Avenches, illustrent ce sujet en Suisse occidentale. Nous avons évoqué ci-dessus l'abandon d'Ariane précédant sa découverte miraculeuse par les satyres et Bacchus, représenté sur la mosaïque du Triton d'Orbe VD. La scène de la découverte proprement dite ne se retrouve qu'à Vallon FR (fig. 84-85) où un satyre, entouré de deux amours porteurs de seaux et de *peda*<sup>95</sup>, dévoile Ariane endormie sur son rocher, dans le sens opposé, à tous les points de vue<sup>96</sup>, de la mosaïque d'Avenches. Ce pavement, dans son premier état, est daté du troisième quart du II<sup>e</sup> siècle.

89 *Recueil III*, 2, n° 282, p. 89-93, pl. XXXIV-XXXVII.

90 *Recueil III*, 2, n° 372, p. 226-229, pl. CXXIV-CXXV.

91 *Recueil III*, 3, n° 556, p. 91-92, pl. XX.

92 PARLASCA 1959, p. 24, pl. 2.1; HOFFMANN et al. 1999, n° 160, p. 167-168, pl. 98-99.

93 PARLASCA 1959, p. 26-27, pl. 25; HOFFMANN et al. 1999, n° 108, p. 142-143, pl. 71-73.

94 Voir notamment MERKELBACH 1988, p. 219-235.

95 Voir REBETZ 1990, fig. 15; REBETZ 1992.1, fig. 14; FUCHS 2000, p. 29-30; FUCHS 2001.

96 Elle est représentée de dos et tournée vers la gauche à Vallon, alors qu'elle est représentée de face et tournée vers la droite à Avenches.

**Fig. 84**

Vallon FR-Sur Dompierre, Mosaïque dite de Bacchus et Ariane.

**Fig. 85**

Vallon FR-Sur Dompierre, Mosaïque dite de Bacchus et Ariane. Détail du médaillon central.

En Germanie, satyres et ménades sont représentés en pleine action à Cologne D, dans la mosaïque de l'Ivresse de Bacchus (fig. 86)<sup>97</sup>. Plusieurs couples sont en effet en train de danser, de boire ou de jouer de la musique dans des octogones autour d'un panneau central carré montrant Bacchus ivre s'appuyant sur un satyre. Si nous considérons que les divers dessins de la mosaïque de Bacchus et Ariane d'Avenches sont fidèles au pavage d'origine, nous constatons une nette ressemblance de style entre les figures (principalement les ménades) de la mosaïque de Cologne et de celle d'Avenches. Les similitudes sont surtout frappantes dans la représentation des drapés, ainsi que dans la pose et le mouvement des personnages. En raison notamment de l'exceptionnelle complexité du schéma géométrique<sup>98</sup>, le pavage de Cologne, découvert pendant la dernière guerre, est daté stylistiquement de 220 ap. J.-C. environ<sup>99</sup>.

Nous devons finalement prendre en considération les parallèles connus de bassins octogonaux, parfaitement intégrés, comme à Avenches, dans la structure décorative du pavage<sup>100</sup>. Trois mosaïques présentant également cette particularité ont été découvertes, l'une au nord de la Rhétie et les deux autres en Gaule Belge.

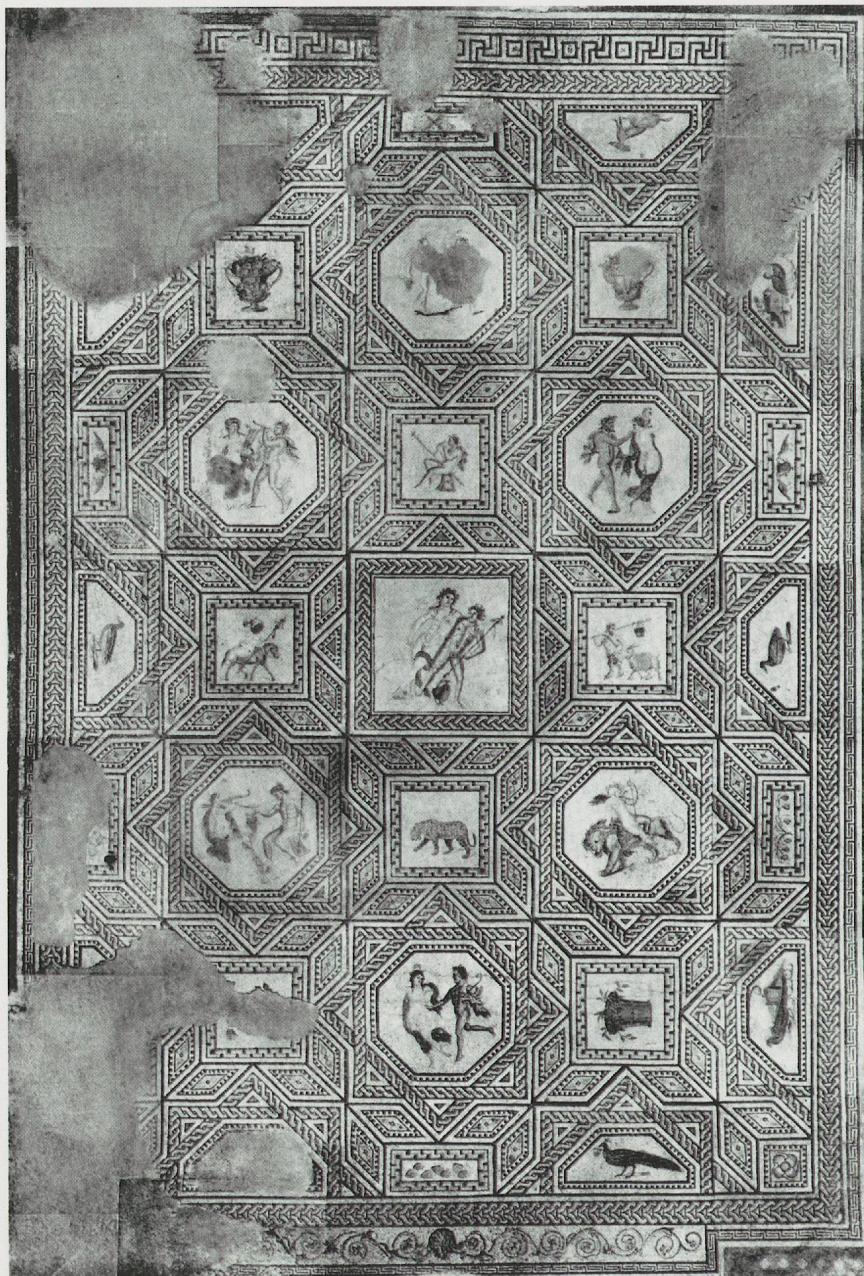


97 PARLASCA 1959, p. 75-79, pl. 66-79 et plus particulièrement pl. 66, 68-72 et 76. Concernant la datation, cf. DUNBAIN 1999, p. 81.

98 On parle ici de composition orthogonale d'étoiles de deux carrés en lacis de tresse faisant apparaître une composition d'octogones adjacents, les intervalles en croix formés d'un carré cantonné de paires de losanges: *Décor géométrique I*, pl. 177, e, où les étoiles sont, de plus, adjacentes.

99 Concernant le rapport éventuel entre la présence de bassins ou de nymphées et le sujet dionysiaque des mosaïques (cf. supra, n. 61 et MERKELBACH 1988, p. 66), un nymphée est attesté à Cologne. Il se situe dans le péristyle, à proximité et dans l'axe de la pièce à mosaïque.

100 Un autre exemple, découvert à Chassey-lès-Montbozon (Haute-Saône F), présente un bassin octogonal au centre d'une pièce dont le sol est recouvert de mortier blanc et non d'un pavage (cf. BARBET/GANDEL 1997, p. 47-49). La construction du bassin se situe dans le courant du II<sup>e</sup> siècle.



**Fig. 86**

Cologne D, mosaïque de l'Ivresse de Bacchus.

PARLASCA 1959, Taf. 66.

À Westerhofen D<sup>101</sup>, le bassin octogonal occupe l'espace central du pavement. Ce dernier, de forme carrée augmenté d'une abside, est daté par K. Parlasca du début du III<sup>e</sup> siècle.

La mosaïque de Nennig D, qui met en scène une *venatio* dans un schéma d'octogones assez différent de celui de la mosaïque d'Avenches, comporte un bassin octogonal situé dans l'axe principal du pavement (fig. 87)<sup>102</sup>. Le bassin occupe en fait l'espace d'un des deux grands panneaux carrés autour desquels s'organise l'ensemble du décor. Le pavement est daté archéologiquement du deuxième quart du III<sup>e</sup> siècle<sup>103</sup>.

Le troisième exemple de bassin, découvert dans la *villa* d'Echternach L<sup>104</sup>, serait plus ancien. La *villa* présente non seulement un plan assez similaire à celui du palais de *Derrière la Tour* dans son état de la fin du I<sup>er</sup> siècle, mais également, dans la pièce principale de l'édifice au centre de la demeure, une mosaïque (fragmentaire à la découverte), ainsi qu'un bassin octogonal. D'après les informations archéologiques à notre disposition<sup>105</sup>, le bassin ainsi que la mosaïque semblent dater du deuxième état de la *villa*, c'est-à-dire du début du II<sup>e</sup> siècle<sup>106</sup>.

101 PARLASCA 1959, p. 103-104, pl. 99-100.

102 PARLASCA 1959, p. 35-38, pl. 36-39.

103 SCHINDLER s. d., p. 10; DUNBAIN 1999, p. 81.

104 Recueil, 2, n° 182, p. 40-41, pl. XIX; METZLER et al. 1981, p. 159-161. Cf. aussi vol. 1, p. 253, fig. 230.

105 D'après la coupe stratigraphique illustrée dans METZLER et al. 1981, p. 34, nous supposons que le bassin ne date pas, comme indiqué dans l'ouvrage cité, de la première phase flavienne du bâtiment, mais de la seconde (fin I<sup>er</sup>-début II<sup>e</sup> s.). En effet, le mortier de la première mosaïque (phase 1) nous semble trop mince au-dessus du canal d'évacuation pour supporter un sol de ce type. De plus, d'après le dessin, le radier nous paraît interrompu par la fosse de creusement du canal et non construit simultanément à la pose de ce dernier.

106 Cette datation précoce du bassin d'Echternach nous donne l'occasion de préciser que le bassin d'Avenches a peut-être été, lui aussi, installé à l'époque flavienne, entouré par un sol dont il ne reste rien (dallage récupéré ?). La mosaïque sévérienne aurait alors été posée autour du bassin, en intégrant ce dernier dans la structure du décor.

**Fig. 87**

Nennig D. Mosaïque des Gladiateurs.

Museum Römische Villa Nennig.  
Das Mosaik (Stiftung Saarländischer  
Kulturbesitz), Dudweiler, 1996<sup>2</sup>.



### Datation

<sup>107</sup> VON GONZENBACH 1961, p. 42.

<sup>108</sup> Nous avons montré dans un article publié en 1990 que l'ancienne datation basée sur l'évolution «A. mosaïques géométriques noires et blanches, B. mosaïques géométriques à fleurons, C. mosaïques géométriques figurées», n'avait plus forcément court, puisque nous trouvons, attestée archéologiquement, une mosaïque polychrome et figurée à Avenches dès le 1<sup>er</sup> siècle, dans les thermes de l'*insula* 23 (cf. REBETZ 1990, REBETZ 1997, p. 28-29).

<sup>109</sup> Cf. vol. 1, p. 221-222.

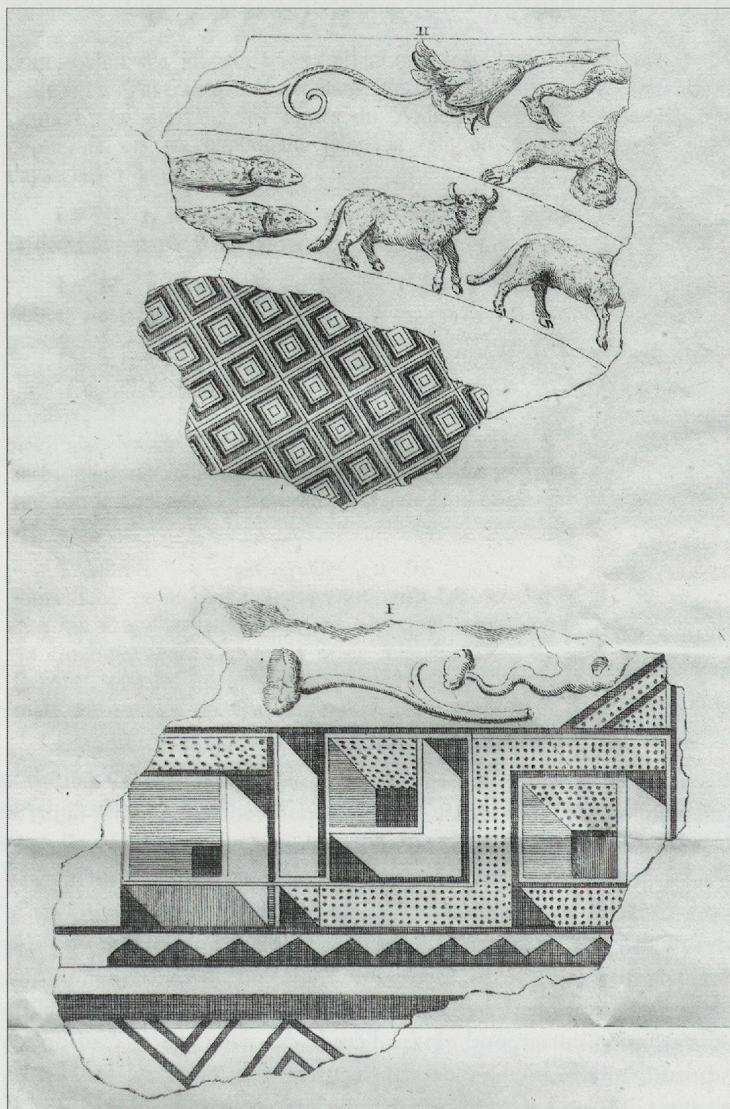
V. von Gonzenbach date la mosaïque de Bacchus et Ariane du milieu du III<sup>e</sup> siècle<sup>107</sup>, arguant principalement ses dires sur le fait que les rapports entre les scènes figurées et géométriques sont disproportionnés et que les médaillons sont orientés dans le même sens. On a vu que ce n'était pas le cas. Le second point de l'argumentation tombant, nous pouvons, nous semble-t-il, envisager une datation plus haute de la mosaïque. La savante disposition des médaillons dans les différentes directions de la pièce, de manière à ce qu'une partie de la mosaïque soit compréhensible d'où que l'on se trouve dans l'espace, nous ferait proposer une date antérieure d'un demi-siècle. La nouvelle datation correspond ainsi à l'étude des parallèles<sup>108</sup> développés ci-dessus, ainsi qu'au début de la phase de transformation du palais de *Derrière la Tour*<sup>109</sup>, soit peu après 200 ap. J.-C.

## Mosaïque du Zodiaque

Date de découverte	1751, au plus tard
Dimensions	min. 1,80 x 2,40 m (mosaïque), 7,40 x 11,05 m (pièce avec abside)
Matériaux	pierre, terre cuite
Couleurs	blanc, noir, ocres, jaunes, rouges, bruns, gris, vert olive
Taille des tesselles	0,8 à 1,2 cm
Densité	70 à 80 tesselles par dm <sup>2</sup>
État de conservation	2 fragments à la découverte, réunis en un seul panneau de 1,476 m sur 0,75 m; traces d'incendie <sup>110</sup> . Un petit fragment découvert en 1989 (9,5 x 8 cm; fig. 91)
Lieu de conservation	Musée Historique de Berne, inv. 56169; MRA, inv. 89/7527-3

## Historique

C'est au plus tard en 1751 qu'ont été découverts deux fragments de pavement dans la même zone que la mosaïque de Bacchus et Ariane. S. Schmidt, dans le manuscrit, présente ces deux fragments, non dessinés dans leur intégralité<sup>111</sup>, en mentionnant qu'ils ont été découverts au-dessous des bains<sup>112</sup>. Dans la publication de 1760 (fig. 88), il dit qu'ils ont été trouvés «à une distance de 100 pieds de l'autre Monument»<sup>113</sup>. Grâce au plan de situation qu'il avait fait figurer dans le manuscrit, on peut déduire que ces fragments proviennent d'une pièce située à 32,50 m environ en direction de l'est de l'axe de la mosaïque de Bacchus et Ariane. On se trouve ainsi dans le pavillon d'angle oriental B du bâtiment principal<sup>114</sup>. Transportés à Berne, les fragments sont assemblés



**Fig. 88**

Mosaïque du Zodiaque.

Dessins tirés de SCHMIDT 1760, pl. XXV.

110 On note principalement des zones de très forte chauffe dans le quadrillage de filet dentelé du centre: les tesselles jaunes, sous l'effet de la chaleur, sont devenue rouges, ce qui n'a pas été compris par le restaurateur qui a utilisé des tesselles de terre cuite rosées à l'emplacement des tesselles jaunes des parties reconstituées pour terminer le cadre (angle inférieur gauche).

111 Ms. SCHMIDT 1750-1752, p. 31.

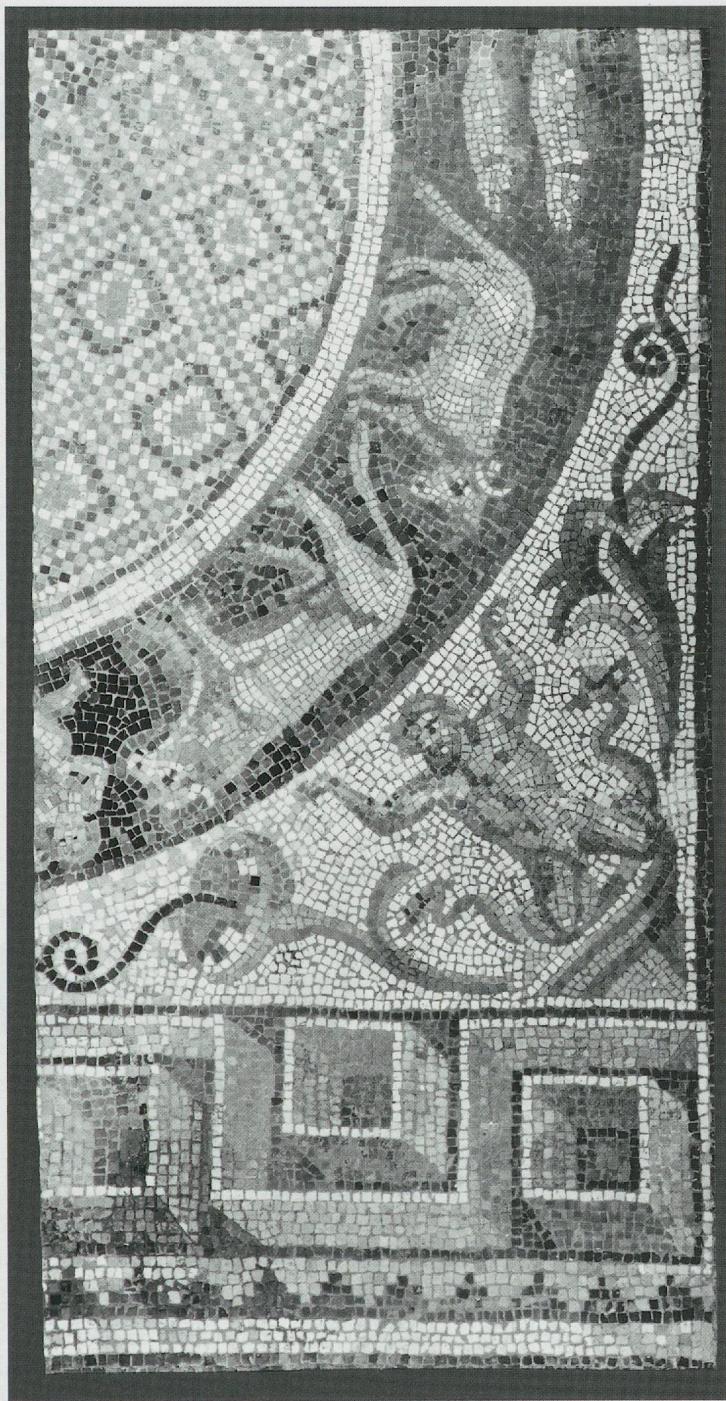
112 Pour S. Schmidt, la présence du bassin au milieu de la mosaïque de Bacchus et Ariane, ainsi que celle de tuyaux de plomb qui permettaient d'en vidanger le contenu et d'une conduite qui permettait de l'approvisionner, avec en plus les vestiges d'un foyer pour chauffer l'air, attestent que nous sommes en présence de bains (voir Ms. SCHMIDT 1750-1752, p. 4).

113 SCHMIDT 1760, p. 58.

114 Local à abside L57. Cf. supra, fig. 63. La pièce dégagée mesure 7,40 sur 11,05 m environ. C'est à l'occasion de ces fouilles qu'ont été découverts un petit fragment et quelques tesselles polychromes (89/7527-3) dans une zone de remblai, à proximité de la pièce d'origine. Le fragment illustre une petite partie de la bande en dents de scie dentelées noire sur fond jaune clair (cf. infra, fig. 91).

**Fig. 89**

Fragment restauré de la mosaïque du Zodiaque.



<sup>115</sup> SCHMIDT 1760, pl. XXV, I (bordures extérieures, fragment de monstre marin) et II (fragment du zodiaque et corps d'un monstre marin).

<sup>116</sup> VON GONZENBACH 1961, n° 5.3 II, p. 43-45, pl. 79; REBETZ 1997, n° 7, p. 44-45. Dans *Inventaire 1, 2*, elle porte le n° 1393.

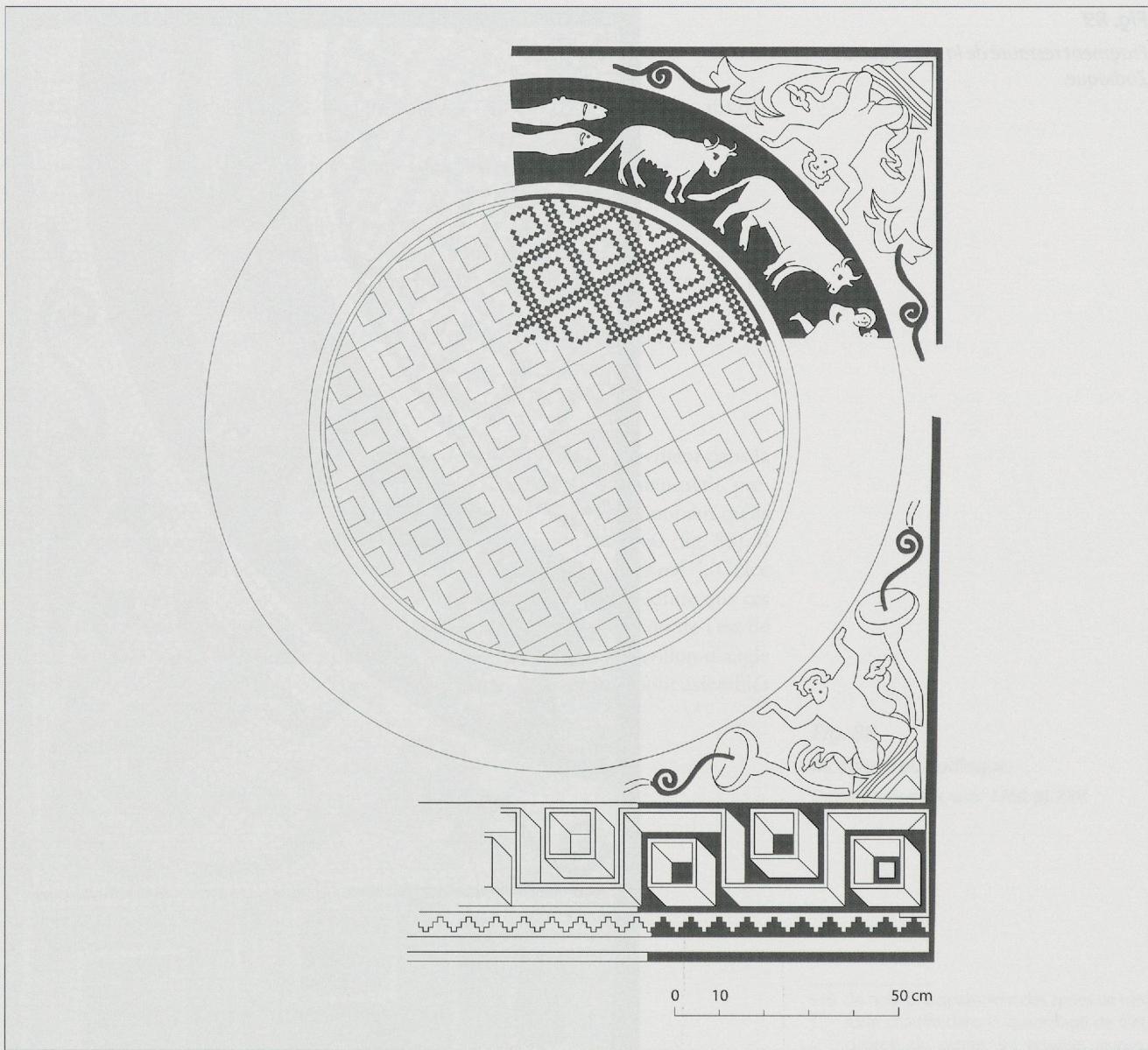
<sup>117</sup> Concernant les représentations du zodiaque dans l'Antiquité, voir GUNDEL 1992 et GURY 1994. Pour la mosaïque d'Avenches en particulier, voir GUNDEL 1992, p. 114 et p. 234, n° 86.

<sup>118</sup> Pour la région d'Avenches, cette manière de faire est depuis peu attestée par une autre mosaïque découverte en 1906 et en 1988 dans l'*insula* 13: autour d'un grand disque central avec une scène figurée se trouvaient toute une série de bandes et de tapis géométriques qui remplissaient le même but (voir REBETZ 1989).

pour ne former qu'un seul panneau: une partie est alors détruite et les manques sont comblés (fig. 89). Le seul document montrant l'état réel de découverte est celui que S. Schmidt a publié en 1760 (fig. 88)<sup>115</sup>: si l'on essaie de monter les deux dessins ensemble, l'on se rend compte qu'ils ne collent pas. On peut donc proposer que les deux fragments proviennent bien de la même mosaïque, mais pas du même angle de la pièce. En effet, si S. Schmidt avait vu ces deux fragments aller ensemble, il ne les aurait certainement pas fait figurer ainsi sur sa planche.

### Description

La mosaïque du Zodiaque<sup>116</sup> se présentait probablement sous la forme d'un tapis en rallonge, la roue zodiacale étant située au centre de la pièce<sup>117</sup>. De manière à passer d'un motif circulaire, facilement insérable dans une pièce carrée, à un motif à positionner dans une pièce rectangulaire, le mosaïste a disposé diverses bordures en rallonge dont quelques éléments ont subsisté<sup>118</sup>.



**Fig. 90**

*Restitution partielle de l'organisation de la mosaïque du Zodiaque.*

## Bordures

Sur la gravure de S. Schmidt (fig. 88), on voit d'abord apparaître les restes d'un motif difficile à identifier qui pourrait ressembler à une ligne brisée<sup>119</sup>. Cet élément a disparu lors du prélèvement ou de la restauration. On aperçoit ensuite une bande ou un filet noir. Sur le fragment conservé, il ne reste aujourd'hui qu'un filet double noir<sup>120</sup>. Puis, c'est un filet triple<sup>121</sup> blanc, une bande de dents de scie dentelées<sup>122</sup> noire sur fond jaune clair et un filet simple<sup>123</sup> noir qui forment l'ensemble de cette bordure assez rudimentaire. La présence d'éléments blancs et noirs à angle droit sur la gravure pourrait prouver que ces derniers éléments se trouvaient également sur l'autre côté de la mosaïque. Ils n'ont toutefois pas été conservés dans la restitution.

Un nouvel élément apparaît alors. Il s'agit d'un méandre à redans carré et carré, en perspective<sup>124</sup> multicolore. Ce décor, large de 26 cm, est constitué d'éléments parallélépipédiques de 4,9 cm de large séparés les uns des autres par des filets simples blancs ou noirs. D'après les fragments conservés, ainsi que la gravure de S. Schmidt, il est clair que ce motif décoratif ne se retrouve que sur l'un des côtés, respectivement son opposé, de la mosaïque.

## Bordures extérieures

Un filet simple noir forme la bordure extérieure du tapis principal sur le petit côté, alors que sur le long côté un filet double est attesté sur le panneau.

119 Décor géométrique I, pl. 9, a (var.).

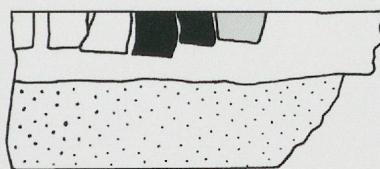
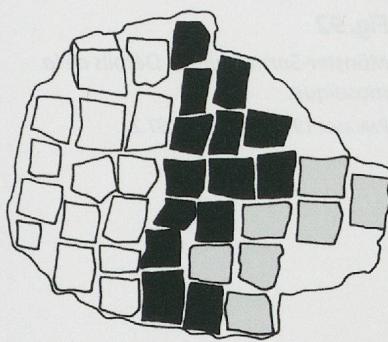
120 Décor géométrique I, pl. 1, i.

121 Décor géométrique I, pl. 1, t.

122 Décor géométrique I, pl. 10, g.

123 Décor géométrique I, pl. 1, a.

124 Décor géométrique I, pl. 31, e.



**Fig. 91**

Fragment attribué à la mosaïque du Zodiaque, découvert en 1989. MRA, inv. 89/7527-3. Échelle 1:2.

## Tapis

Le sujet principal du tapis est une roue zodiacale qui montrait le défilé des symboles de chacune des douze sections de l'année sur une large bande noire de 24,6 cm de large. Le rayon de ce bandeau est de 88,7 cm. Les poissons, le bétier, le taureau et les gémeaux sont visibles. Il est évident que la tête du taureau et les gémeaux ont été complétés, ainsi que le fond noir à cet endroit<sup>125</sup>. Quelques caractéristiques sont cependant à signaler: si les poissons sont construits à l'aide de tesselles de couleurs variées, non ordonnées en lignes, pour donner l'impression des écailles, la laine du bétier est posée en filets perpendiculaires au dos, de manière à rendre correctement l'impression de sa toison. Le taureau, quant à lui, présente de longues lignes parallèles au dos ou à la forme des cuisses et des épaules, faisant ainsi ressortir la masse musculaire de l'animal.

On trouve ensuite un filet triple blanc qui sépare la bande du Zodiaque et le centre du pavement.

D'un rayon de 59 cm, le centre du disque est occupé par un motif en quadrillage de filets dentelés avec cases en arc-en-ciel<sup>126</sup>. Les axes sont formés par des filets dentelés noirs et jaunes, et espacés de 14,7 cm, d'axe en axe. Chaque carré présente une succession de filets dentelés simples successivement blanc, jaune, rouge, noir, blanc et gris clair, pour se terminer par un petit carré dentelé gris foncé au centre.

L'écoinçon est occupé par un personnage barbu, nu, les jambes se terminant en queue de poisson et les mains écartées au-dessus de la tête, donnant ainsi l'impression de soutenir la roue du Zodiaque<sup>127</sup>. L'observation attentive des gravures montre que les seules parties d'origine sont la tête, la partie supérieure gauche du buste, le bras gauche, ainsi que l'extrémité de la queue gauche, faisant partie du second fragment et la partie inférieure droite du buste et la jambe droite dans son intégralité, sur le premier fragment. Le bras droit, la plus grande partie du buste et le début de la jambe gauche sont donc des restitutions modernes.

De chaque côté de ce monstre marin, on voit deux éléments végétaux. À sa droite, d'abord, apparaît une gaine d'acanthe de laquelle s'échappe une vrille<sup>128</sup>. Ce dernier élément n'existe pas sur la gravure, il est donc probablement restauré également. À sa gauche ensuite, on voit une grande feuille d'acanthe, à partir de laquelle se développe une autre vrille<sup>129</sup>.

L'ensemble de cet écoinçon se termine dans l'angle par un petit triangle de couleur ocre et grise sur lequel le monstre marin semble se reposer.

Cet écoinçon pose un problème que la restauration peut résoudre. Il nous semble en effet difficile de croire que, la symétrie aidant, l'on n'ait pas fait figurer le même genre de feuillage de chaque côté du monstre marin. Nous avons déjà dit plus haut qu'il nous semblait que les fragments avaient été assemblés abusivement. Cela confirmerait l'hypothèse évoquée plus haut: nous sommes en présence, à l'origine, de deux angles de la mosaïque, réunis pour ne former qu'un seul panneau. Le dessin des deux fragments illustrés dans l'ouvrage de Schmidt (fig. 88) nous montre clairement qu'ils ont été assemblés ultérieurement alors que leurs motifs ne coïncidaient pas forcément.

## Dimensions, restitution et organisation

On a vu que les éléments formant le méandre à redans mesuraient 4,9 cm de large, ce qui correspond à un *sextans* (1/6 pied). Le décalage de l'organisation de cette bande est dû au fait que les filets simples blancs ou noirs qui séparent les motifs en parallélogrammes n'ont pas été comptés dans la mesure antique, sans quoi nous aurions un motif rigoureusement alignés sur des lignes de base en pied.

Pour le disque central, il en est tout autrement. Les axes du quadrillage sont exactement d'un demi-pied et le disque recouvert par ce motif mesure 4 pieds de diamètre. La disposition intérieure restituée ne passe pas par le centre car le système de pose adopté par le mosaïste est basé sur le côté du disque, et non sur ses diagonales. Le décalage ainsi obtenu par rapport aux côtés de la pièce, rend le centre du pavé moins «organisé».

<sup>125</sup> Schmidt 1760, pl. XXV, II.

<sup>126</sup> Décor géométrique I, pl. 124, g.

<sup>127</sup> H. Stern parle de «triton en guise de cariatide» (*Recueil I*, 1, p. 47).

<sup>128</sup> Répertoire 1973, p. 33, nos 124 (gaine) et 123 (vrille).

<sup>129</sup> Répertoire 1973, p. 33, no 122 (feuille).



Fig. 92

Münster-Sarmsheim D. Détails de la mosaïque.

PARLASCA 1959, Taf. 86.2 et 87.2.

Le diamètre du zodiaque est quant à lui, de six pieds exactement, ou de 1,65 m. Si l'on prolonge la bordure extérieure de la mosaïque, on se rend compte que ce disque n'est pas tangent aux bords du carré qui devait l'entourer. En prenant en compte les dimensions de la pièce évoquées plus haut, on remarque que de nombreux éléments manquent pour permettre une restitution complète d'un pavement unique à Avenches et dont la signification pourrait encore être étudiée plus avant.

## Parallèles

Le fait d'ajouter des rallonges à un tapis carré pour mieux l'insérer dans un espace rectangulaire est très répandu, quel que soit le décor du champ carré central. Cette caractéristique apparaît, notamment, sur plusieurs mosaïques d'Avenches et du nord-ouest de la Suisse<sup>130</sup>, qui sont, pour la plupart, datées entre le milieu du II<sup>e</sup> et le début du III<sup>e</sup> siècle.

Les représentations du zodiaque sont relativement rares. Très souvent, la roue zodiacale n'est qu'un élément décoratif, ajouté à une représentation d'Aiôn ou d'Annus<sup>131</sup>.

130 Avenches, avec médaillon circulaire: mosaïque de l'Oie (VON GONZENBACH 1961, no 5.8, p. 56-57, pl. 14), mosaïque Bardet (VON GONZENBACH 1961, no 5.35, p. 77, pl. 6 avec nouveaux fragments et restitution inédits). Augst, avec médaillon circulaire: mosaïque aux gladiateurs (SCHMID 1993, ins. 30 I, p. 90-103). Autre décor au centre: Avenches ins. 9 (inédit), Höltstein (VON GONZENBACH 1961, no 57, p. 120-121, pl. 10-11), Unterlunkhofen (VON GONZENBACH 1961, no 127 I, p. 218-220, pl. 21).

131 Pour la représentation du zodiaque sur les mosaïques, voir GUNDEL 1992, p. 114-117; pour Aiôn, voir LE GLAY 1981, nos 11-13 et pl. 313; pour Annus, voir PARRISH 1981, nos 1-8 et 10, pl. 646.

Un très bel exemple a été découvert assez récemment en Arles F où, dans la fouille dite de *La Verrerie*, dans le *triclinium* (pièce X), une grande mosaïque porte en son centre un *emblema* avec la figure d'Aïôn assis sur un trône, appuyé sur une roue zodiacale<sup>132</sup>. Ce pavement date de la fin du II<sup>e</sup> ou du début du III<sup>e</sup> siècle.

Une autre roue zodiacale se trouve dans une mosaïque exhumée dans la *villa* de Münster-Sarmsheim D, en Germanie (fig. 92)<sup>133</sup>. Au centre de la pièce et entouré de motifs géométriques insérés dans un dessin en damier, un grand panneau carré est orné au centre du quadrigle du soleil, entouré des symboles des douze signes du zodiaque dont neuf sont reconnaissables<sup>134</sup>. K. Parlasca situe cette mosaïque au milieu du III<sup>e</sup> siècle.

Concernant les tritons, une mosaïque perdue de Soissons F en présente quatre tenant un disque central, dont le motif est inconnu. Ces tritons sont fort proches de celui représenté sur notre mosaïque avenchoise. Devant le manque d'informations sur le pavement, H. Stern ne propose pas de datation précise<sup>135</sup>.

Le motif de méandre à redans Carré et Carré, en perspective, fréquent à l'époque hellénistique, ne serait réapparu qu'au III<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.<sup>136</sup>. L'exemple d'Avenches semble être le seul découvert dans les provinces de Gaule et de Germanie.

## Datation

V. von Gonzenbach veut dater la mosaïque du Zodiaque de la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle. Les différents parallèles évoqués ci-dessus nous incitent à proposer une datation antérieure de trois quarts de siècle et à placer la fabrication de la mosaïque du Zodiaque au même moment que celle de Bacchus et Ariane, soit aux alentours de 200 ap. J.-C. D'ailleurs, l'homogénéité des tesselles des deux mosaïques (taille, couleurs, type de pierre, densité dans les motifs géométriques) témoigne en faveur d'un rapprochement temporel de la pose des deux pavements, même si, comme nous l'avons vu, les motifs figurés de la mosaïque de Bacchus et Ariane devaient être probablement plus finement exécutés que ceux du zodiaque.

Les fouilles récentes confirment la datation de la mosaïque du Zodiaque dans la phase de transformation sévérienne du palais.

## Mosaïque du *triclinium* d'été

Date de découverte	1995
Dimensions	2,40 x 2,40 m (mosaïque), 6 x 9 m (pièce)
Matériaux	pierre
Couleurs	noir, blanc, brun, rouge
Taille des tesselles	0,8 à 1 cm pour les blanches; 0,5 à 0,8 cm pour les autres
Densité	75 à 85 par dm <sup>2</sup> pour les blanches, 120 à 130 par dm <sup>2</sup> pour les autres
État de conservation	fragmentaire (1,40 x 0,89 m), traces de calcification importantes dans la bande de raccord (notamment du côté est) et quelques tesselles manquantes dans la bande de raccord sud
Lieu de conservation	réenfouie <i>in situ</i> ; moulage déposé au laboratoire de restauration du MRA

## Historique

Vers la fin d'une campagne de fouilles menée dans le but de vérifier des hypothèses sur l'organisation du palais de *Derrière la Tour*, une nouvelle salle, mesurant 6 sur 9 m avec une abside de 2,10 m, est apparue au sud de la parcelle (fig. 63 et 93). Une fois le dégagement de la moitié orientale de la pièce effectué et le sol en *terrazzo* atteint, les restes d'un pavement en mosaïque sont apparus, intégrés à la couche de mortier<sup>137</sup> du sol de la pièce et en formant la décoration centrale (fig. 94). Les investigations n'ont pas permis de dégager le reste de la pièce, mais le nombre d'éléments conservés de la mosaïque permet une étude de ce décor et d'en proposer une restitution (fig. 95).

<sup>132</sup> Reproduite dans ROUQUETTE/SINTES 1989, p. 88-89; texte, p. 89-90.

<sup>133</sup> PARLASCA 1959, p. 86-88, pl. 84.2-87.

<sup>134</sup> Poissons, bétail, taureau, gémeaux, vierge, verseau, cancer, sagittaire et capricorne.

<sup>135</sup> Recueil I, 1, n° 71, p. 47, pl. XIX.

<sup>136</sup> Cf. VON GONZENBACH 1961, p. 44.

<sup>137</sup> Aucun décor de tesselles n'a été reconnu dans le sol de *terrazzo*.

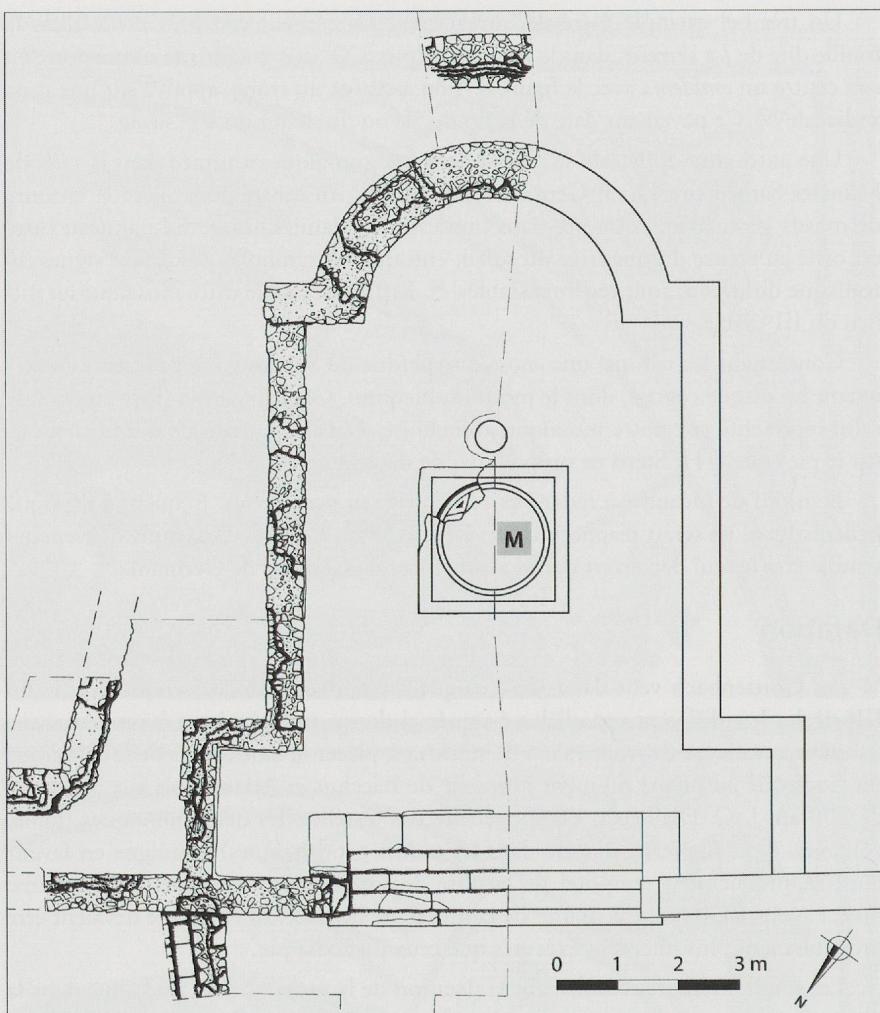


Fig. 93

Plan du triclinium d'été et situation de la mosaïque (M).

## Description

La mosaïque du *triclinium* d'été<sup>138</sup> se compose d'une bande de raccord ainsi que d'un champ formé d'une bordure extérieure et du tapis proprement dit.

### Bande de raccord

La bande de raccord, entièrement blanche, mesure 19 cm au maximum du côté est et 16 cm du côté sud. Elle est composée respectivement de 16 et 14 rangs de tesselles posées en lignes parallèles aux murs. L'angle a été négocié de manière tout à fait particulière, faisant se rencontrer des filets triples les uns dans les autres.

### Bordure extérieure

La bordure extérieure est un filet double noir dont l'alignement, chose curieuse aussi, n'est pas posé sur l'extérieur du motif mais sur le centre.

### Tapis

Le principal motif qui ressort des restes du tapis est celui formé par deux branches de laurier qui s'entrecroisent dans l'écoinçon du pavement. Chacune de ces branches, entièrement noires, est ornée de cinq feuilles et terminée en queue d'aronde. La pose ici aussi s'est faite d'une manière très précise. La branche posée du côté est passe au-dessus de celle se trouvant contre l'abside méridionale. Le mosaïste a aligné ses tesselles de manière à ce que ce détail apparaisse bien aux personnes qui pouvaient contempler son travail dans l'Antiquité.

Le centre du pavement est occupé par le découpage d'une composition triaxiale en nid d'abeilles, dans un cercle et autour d'un hexagone<sup>139</sup>, le tout au trait, en filet double noir, et dont le rayon mesure 0,887 m. Ce motif est terminé par une bande

138 REBETZ 1997, n° 8, p. 46-47.

139 Décor géométrique II, pl. 415, a et b (var.).

Fig. 94

Mosaïque du triclinium d'été.



de quatre tesselles blanches, puis par une autre bande de six tesselles noires, montrant la particularité d'être composée de deux tailles de tesselles différentes: à l'extérieur, les tesselles sont de grande taille, tandis que les quatre rangs intérieurs sont composés de tesselles plus petites. La limite extérieure de ce dernier motif présente un rayon de 1,01 m.

Du nid d'abeilles ne subsistent que quelques éléments: un triangle emboîté d'abord, à un bord convexe, formé d'une bande de six tesselles blanches déterminant au centre un petit triangle noir; ensuite, on voit les restes de deux hexagones qui reprennent chacun la bande de six tesselles blanches déjà observée dans le triangle précédent, afin de déterminer un nouvel hexagone délimité par un filet double noir. Le centre de celui situé le plus au sud, à fond blanc, est orné d'un fleuron composite à seize éléments, huit en calice bifide à *apex* et huit en pétales fuselés<sup>140</sup>, dont seuls quelques éléments sont conservés<sup>141</sup>.

### Dimensions, restitution et organisation

L'angle obtus du triangle conservé mesure 120°, ce qui laisse supposer que les éléments constitutifs du nid d'abeilles ont été réalisés à l'aide d'un compas<sup>142</sup>. La limite intérieure du cercle entourant ce même nid d'abeille, limite intérieure contre laquelle les filets viennent buter, montre que le diamètre du disque central était de 6 pieds, soit 1,77 m.

La principale anomalie de ce motif réside dans le fait que le nid d'abeilles n'est pas posé dans l'axe nord-sud de la pièce, mais décalé. Cela provient du fait que, pour dessiner son schéma régulateur, le mosaïste ne s'est pas servi des deux axes de la pièce, mais des diagonales du tapis. En reliant les points conservés, à savoir le centre du filet à l'angle du tapis à l'écoinçon et la pointe du triangle, en reportant de l'hypoténuse du même triangle un rayon de 3 pieds, on obtient un centre du pavement à 1,46 m de l'angle. Cette distance étant l'un des petits côtés d'un triangle dont l'hypoténuse est le bord du champ, on trouve ainsi une distance de 2,07 m, correspondant à 7 pieds pour les dimensions du champ.

Le mosaïste<sup>143</sup> a donc tiré ses deux diagonales, créé ensuite une division en pieds parallèle à la diagonale sud-est/nord-ouest et tracé ses cercles d'un diamètre de 34,5 cm, soit un pied et un *sextans*, pour dessiner le nid d'abeilles. Une fois que les sept hexagones ont été dessinés, il a inscrit à l'intérieur du motif ainsi obtenu un cercle tangent de 3 pieds de rayon, afin d'avoir la bordure du motif pour placer le filet double noir. Ainsi, les six triangles ont une hypoténuse convexe et les six hexagones ont leur côté tourné vers l'extérieur fabriqué de la même manière<sup>144</sup>.

140 Décor géométrique II, pl. 268, a (var.).

141 Impossible par exemple de déterminer de quelle manière les pétales se rejoignaient.

142 L'autre manière de construire un hexagone est la méthode dite des losanges: basée sur une division du champ en rectangles formant, par leurs diagonales, des losanges, cette manière aboutit à des hexagones dont les côtés n'ont pas tous la même longueur et dont les angles ne mesurent pas 60° au centre. Un bon exemple de cette technique est fourni par les deux mosaïques de Vallon: voir REBETZ 1992.2.

143 Lors du dégagement et du nettoyage des lacunes de la mosaïque, aucune trace d'une éventuelle *synopia* (tracé préparatoire) peinte ou gravée n'a été observée.

144 L'autre technique aurait consisté à relier les pointes des hexagones entre elles, obtenant un nid d'abeilles inscrit dans un cercle.



0 10 50 cm

La disposition intérieure des hexagones ne peut pas être reconstituée dans l'état actuel de la découverte. Si un fleuron géométrique est attesté dans l'un d'eux, rien ne permet de définir l'ordonnance de ces fleurons: étaient-ils au centre de tous les hexagones, de ceux de l'extérieur uniquement avec au centre une représentation plus détaillée du type *emblema*, étaient-ils alternativement à fleuron et géométrique, seules la poursuite du dégagement de la pièce et l'espérance que d'autres éléments explicites sont conservés dans l'autre moitié du *triclinium* d'été permettront de confirmer l'une de ces hypothèses.

La pose des tesselles reflète enfin l'extrême soin porté par les mosaïstes à la réalisation de ce pavement: on remarquera en particulier la manière de réaliser la bande noire de six tesselles, ainsi que celle de poser les lignes de construction du nid d'abeilles au moment où il vient rencontrer le filet double noir.

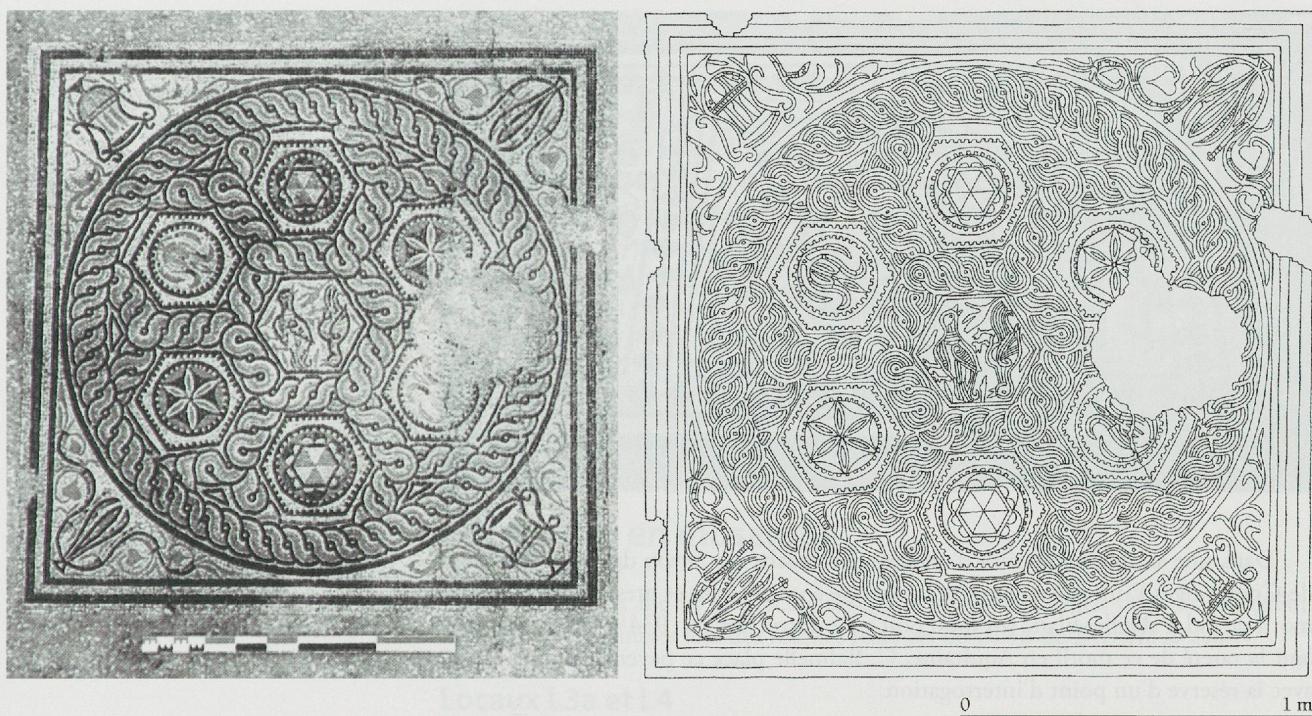
## Parallèles

Si plusieurs mosaïques à décor centré, formé d'un cercle inscrit dans un carré, ont été découvertes sur le territoire suisse<sup>145</sup>, aucune d'entre elles ne présente un nid

**Fig. 95**

Relevé et restitution de la mosaïque du triclinium d'été.

145 VON GONZENBACH 1961: Avenches, mosaïque de l'Oie, n° 5.8, p. 56-57 pl. 14; Unterlunkhofen AG, n° 127, II, p. 220-221, pl. 21; Montreux VD-Baugy/Le Châtelard, n° 26.1, I, p. 89, pl. 41.

**Fig. 96**

*Reims F, mosaïque de la maison de Nocturnus.*

BALMELLE/NEISS 2003, p. 68 et 16.

d'abeilles d'hexagones en motif de remplissage du cercle. Le schéma de la mosaïque du *triclinium* d'été apparaît par contre dans plusieurs provinces de Gaule, ainsi qu'en Germanie. En voici quelques exemples.

Une composition triaxiale en nid d'abeilles dans un cercle, dessinée par une tresse à deux brins, provient de la Maison de *Nocturnus* à Reims F<sup>146</sup>. Le pavement carré en *opus tessellatum* est entouré par un sol en béton (fig. 96). Cette mosaïque, découverte en 1998, est datée archéologiquement de la première moitié du II<sup>e</sup> siècle.

Un autre exemple de composition en nid d'abeilles dans un cercle, également dessinée par une tresse à deux brins, a été trouvé dans la *villa* de *Jallerage*, près de Besançon F. L'écoinçon orné d'un canthare duquel s'échappent deux hampes d'un rinceau, entre autres, fait dater ce pavement du dernier quart du II<sup>e</sup> siècle<sup>147</sup>.

Un nouveau pavement avec un nid d'abeilles intégré à un disque provient de la ville d'Arlay B<sup>148</sup>. Dans ce cas aussi, la séparation des hexagones se fait au moyen d'une tresse. Mais ici, losanges, trapèzes et triangles augmentent encore la complexité du motif, ce qui amène H. Stern à dater cette mosaïque de la première moitié du III<sup>e</sup> siècle.

De la même époque date une grande mosaïque avec nid d'abeilles provenant de Mantoche F<sup>149</sup>. Les détails sont également compliqués et les écoinçons sont ornés de monstres marins multicolores.

Dans le quartier de *Sainte-Colombe* à Vienne F, un vaste pavement découvert en 1894 montre, en son centre, un nid d'abeilles dessiné par une tresse à trois brins<sup>150</sup>. Cette mosaïque figurée, à éléments très disparates et non reliés entre eux<sup>151</sup>, est située par J. Lancha au troisième quart du II<sup>e</sup> siècle.

Au centre d'un pavement dégagé en 1912 à Saint-Romain-en-Gal F, se trouve également un motif de nid d'abeilles intégré dans un cercle<sup>152</sup>, daté stylistiquement de la deuxième moitié du II<sup>e</sup> siècle. Si la bordure extérieure est ici une tresse, c'est un filet double noir qui détermine le motif central.

Trois pavements découverts à Vaison-la-Romaine F présentent une composition triaxiale en nid d'abeilles dans un cercle. Dans le premier<sup>153</sup>, le cercle central est intégré à un tapis rectangulaire, qui se détache lui-même sur un sol en *terrazzo signinum* (fig. 97). H. Lavagne date cette mosaïque de la fin du I<sup>er</sup> siècle. Il s'agit ensuite d'une des mosaïques de la *villa* du Paon<sup>154</sup>, dans laquelle chaque hexagone est décoré d'un oiseau. Ce pavement est fixé à l'époque sévérienne. Le dernier<sup>155</sup>, découvert dans les environs de Vaison, décorait probablement le centre d'une pièce en *terrazzo*. H. Lavagne le situe au début du II<sup>e</sup> siècle.

<sup>146</sup> BALMELLE/NEISS 2003, p. 16-17, 68-69.

<sup>147</sup> Recueil I, 3, n° 311, B, p. 56-58, pl. XXVII.

<sup>148</sup> Recueil I, 3, n° 338, p. 77-78, pl. XXXIX.

<sup>149</sup> Recueil I, 3, n° 363, A, p. 91-92, pl. L.

<sup>150</sup> Recueil III, 2, n° 329, p. 151-157, pl. LXIX-LXXVI.

<sup>151</sup> On voit au centre une Vénus dans une coquille, dans les hexagones périphériques des bustes de trois saisons (?), un amour sur un lion, un centaure, une chèvre et dans les écoinçons des quadriges.

<sup>152</sup> Recueil III, 2, n° 373, p. 229-232, pl. CXXVI-CXXVII.

<sup>153</sup> Recueil III, 3, n° 610, p. 129-130, pl. XXXIV.

<sup>154</sup> Recueil III, 3, n° 651, p. 166-168, pl. LVI-LIX.

<sup>155</sup> Recueil III, 3, n° 668, p. 175-176, pl. LXIII.



**Fig. 97**

Vaison-la-Romaine F, mosaïque de la maison des Animaux Sauvages.

Tiré du Recueil III, 3, pl. XXXIV.

Dans une simple habitation d'un quartier proche du *forum* de Saint-Bertrand-de-Comminges F, un pavage central intégré à un *terrazzo* et présentant un simple motif de nid d'abeilles blanc sur fond noir a été découvert en 1934<sup>156</sup>. Tout en signalant la rareté de ce motif en Aquitaine, C. Balmelle place ce pavage au I<sup>er</sup> siècle, avec la réserve d'un point d'interrogation.

En Allemagne également, quelques compositions en nid d'abeilles dans un cercle ont été découvertes. Ainsi à Trèves D, en 1902, à la *Zuckerbergstrasse*, un motif de ce genre, séparé par une tresse à deux brins, est apparu. Chaque hexagone est encore chargé d'une bordure différente et le centre de ces formes géométriques est orné de scènes figurées. Ce pavage date du début du IV<sup>e</sup> siècle<sup>157</sup>.

Dans la même ville, au Palais des Procurateurs, un motif presque identique a été mis au jour (fig. 98). Si les hexagones sont également délimités par une tresse à deux brins, on ne trouve pas dans ce cas de nouvelles bordures. Les centres des hexagones extérieurs sont ornés de fleurons, tandis qu'une tête de Méduse figure dans celui du milieu. Cette mosaïque a été posée dans la première moitié du II<sup>e</sup> siècle<sup>158</sup>.

Dans son ouvrage sur les pavements géométriques de Vienne F, J. Lancha évoque longuement le problème des tapis en nid d'abeilles<sup>159</sup>. Pour elle, ce motif apparaît en Italie à l'époque augustéenne<sup>160</sup>. Ce schéma ne se développe au nord des Alpes qu'au moment du début de la prédominance des décors végétaux sur les pavements purement géométriques, au début du II<sup>e</sup> siècle<sup>161</sup>.

Du point de vue purement technique, signalons enfin qu'à Avenches, un autre pavage au moins, en *tessellatum*, s'insère au centre d'un sol en *terrazzo*. Dans la zone artisanale de l'*insula* 8, un motif de S tangents entoure une plaque de marbre (ou calcaire)<sup>162</sup> au centre de la pièce et semblerait dater de la deuxième moitié du I<sup>er</sup> siècle.



**Fig. 98**

Trèves D, mosaïque du Palais des Procurateurs.

PARLASCA 1959, Taf. 16.2.

156 Recueil IV, 1, n° 14, p. 40-41, pl. III.

157 PARLASCA 1959, p. 60-61, pl. 11.1; HOFFMANN et al. 1999, n° 162, p. 169-170, pl. 102.

158 PARLASCA 1959, p. 8-9, pl. 16. Ce pavage est repris dans Recueil I, 2, pl. D; HOFFMANN et al. 1999, n° 76, p. 125-126, pl. 41-42.

159 LANCHA 1977, p. 69 sqq.

160 LANCHA 1977, p. 69-75.

161 LANCHA 1977, p. 75.

162 Mosaïque découverte en 1961, inédite à ce jour, inv. n° 61/3557.

## Datation

D'après l'étude des parallèles, nous constatons que la majorité des exemples cités présentent une ornementation plus complexe et probablement plus tardive que celle de la mosaïque du *triclinium* d'été. La plupart de ces compositions triaxiales en nids d'abeilles sont dessinés par une tresse et non par de simples filets noirs comme à Avenches<sup>163</sup>. Parmi ces mosaïques, celle du *triclinium* d'été semble se situer stylistiquement entre les pavements noirs et blancs du I<sup>er</sup> siècle dont le tapis est inséré dans un sol en *terrazzo* et ceux, de surface, au décor plus compliqué, datés du II<sup>e</sup> ou du début du III<sup>e</sup> siècle. L'exemple de Reims F<sup>164</sup>, daté de la première moitié du II<sup>e</sup> siècle, semble être le parallèle stylistique le plus proche du pavement avenchois. Ce dernier peut donc avoir été posé à la même période. Les données archéologiques confirmant cette datation stylistique, puisque la construction du pavillon correspond à un agrandissement de la demeure dans la première moitié du II<sup>e</sup> siècle (état 3).

## Autres sols en mosaïque

Quelques vestiges moins spectaculaires que les trois mosaïques décrites précédemment ont été retrouvés lors des fouilles récentes du palais de *Derrière la Tour*.

### Locaux L3a et L4

Quelques fragments découverts en démolition des pièces L3a et L4 du bâtiment principal (fig. 63) attestent l'existence d'un décor très simple constitué d'incrustations de pierres calcaires jaunes et grises, non taillées et disposées sans ordre apparent, dans un sol en mortier gris. La présence d'un fragment de mortier gris lissé, sans incrustation de pierres, indique certainement qu'une partie du sol de ces pièces ne présentait pas de décor particulier (bande sans incrustation en bordure des pièces ?). Ces pavements datent archéologiquement de l'état 3 (100-150 ap. J.-C.).

Date de découverte	décembre 2003
Dimensions	5 x 7,5 m (dim. de la pièce L3a), 8 x 12 m (dim. de la pièce L4)
Matériau	pierre
Couleurs	jaune, gris
Taille des pierres	0,8 à 2,5 cm
Densité	15 tesselles au dm <sup>2</sup>
État de conservation	deux petits fragments, dont l'un sans incrustation de pierres
Lieu de conservation	dépôt du MRA, inv. 03/12794-1 et -2

### Local L51 (?)

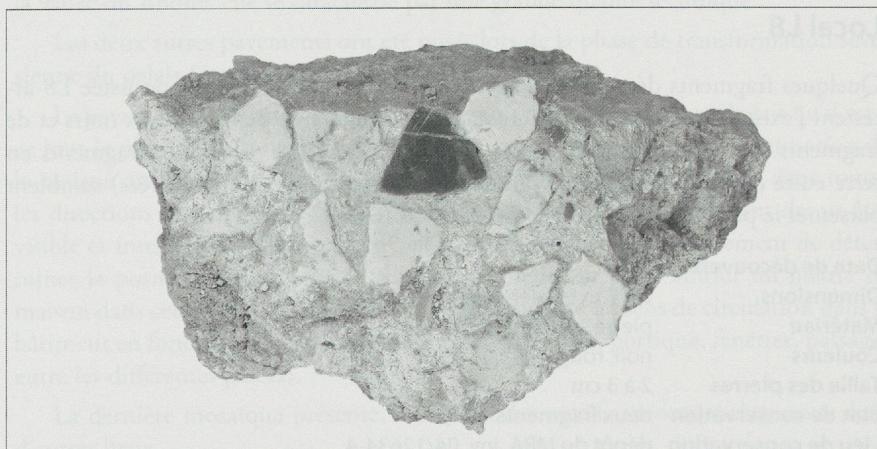
Trois fragments d'un sol en *opus segmentatum* (fig. 99), ainsi que de nombreuses tesselles de grandes dimensions, ont été retrouvés dispersés dans les locaux L50, 51 et 52 (annexe I). À l'origine, le pavement décorait vraisemblablement la pièce L51 (fig. 63). Ce sol à dominante blanche, agrémenté de quelques pierres noires, n'est pas

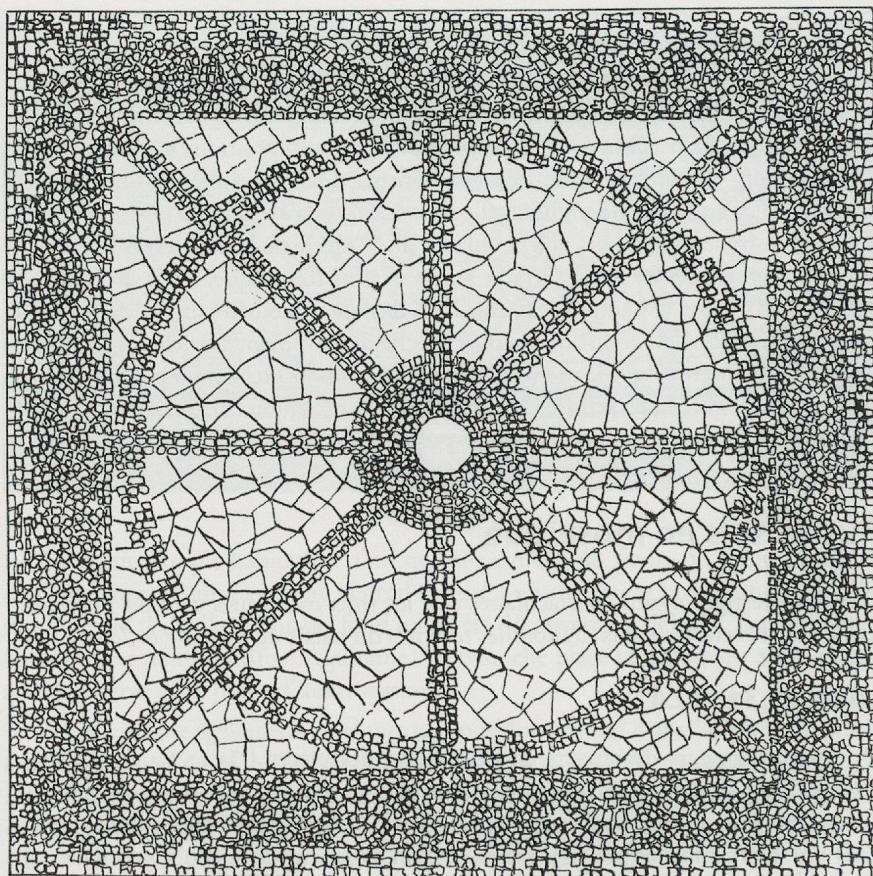
### Fig. 99

Fragment d'un sol en opus segmentatum (L51?). Inv. 89/7537-3.  
Échelle 1:3.

163 Concernant l'analyse des nids d'abeilles inscrits dans un cercle, cf. *Recueil I*, 3, n° 311, B, p. 57-58 et *Recueil III*, 3, n° 651, p. 167.

164 Cf. *supra*, p. 115 et fig. 96. Le pavement de Reims associe, comme à Avenches, un tapis carré polychrome en *opus tessellatum* à un sol en *terrazzo*. Nous constatons également que la tresse à deux brins de la mosaïque de Reims, qui n'apparaît pas sur le pavement d'Avenches, présente plusieurs maladresses d'exécution.





**Fig. 100**

Sol en opus segmentatum mis au jour au 19<sup>e</sup> siècle à Avenches (Aux Conches-Dessous).

Archives des Monuments Historiques,  
cote B. 1429.

constitué de véritables tesselles, mais d'un assemblage jointif de pierres calcaires de formes irrégulières. La datation de ce sol (état 3 ou 4 ?) est difficile à déterminer.

Ce type de sol est rarement attesté sur le territoire suisse. Un pavement cependant, découvert à Avenches au 19<sup>e</sup> siècle (*Conches-Dessous*) et documenté par un dessin, présente une technique similaire (fig. 100)<sup>165</sup>. Les pierres de couleur sombre dessinent ici un cercle divisé en plusieurs sections sur fond blanc. Nous ne possédons aucune information sur la datation et le contexte architectural de ce pavement.

Date de découverte	1989
Dimensions	2,5 x 4,5 m (dimensions de la pièce L 51) ?
Matériau	pierre
Couleurs	noir, blanc
Taille des pierres	1,5 à 3 cm
Densité	~ 8 tesselles au dm <sup>2</sup>
État de conservation	trois fragments
Lieu de conservation	dépôt du MRA, inv. 89/7537-3

## Local L8

Quelques fragments découverts dans la démolition de la pièce hypocaustée L8 attestent l'existence d'un décor d'incrustation irrégulière de petits cailloux noirs et de fragments de terre cuite dans un sol en mortier gris-rose. Quelques fragments en terre cuite de plus grande taille (grandes tesselles plus ou moins carrées) semblent parsemer le pavement. Ce sol date de l'état 4A (époque sévérienne).

Date de découverte	2004
Dimensions	6 x 7 m (dimensions de la pièce L8)
Matériau	pierre, terre cuite
Couleurs	noir, rouge
Taille des pierres	2 à 3 cm
État de conservation	deux fragments
Lieu de conservation	dépôt du MRA, inv. 04/12634-4

165 Dessin aux Archives des Monuments Historiques (cote B. 1429).

## Local L71 (?)

La trouvaille d'un petit fragment (4 x 3,5 cm) de mosaïque noir et blanc dans la couche de démolition du local L76, provient vraisemblablement d'une pièce contiguë (L71) qui était chauffée par hypocauste. La petitesse du seul fragment conservé ne nous permet pas de proposer la restitution d'un décor. Nous observons en revanche une pose soignée des tesselles, la dimension réduite de ces dernières (0,4 à 0,8 cm), ainsi qu'une densité relativement importante (120 tesselles au dm<sup>2</sup>). Ces caractéristiques laissent penser que le fragment n'appartient pas à un simple pavement géométrique noir et blanc. L'aménagement du local L71 date de l'état 4A (époque sévérienne).

Date de découverte	1971
Dimensions	4 x 4,5 m (dimensions de la pièce L71) ?
Matériaux	pierre
Couleurs	noir, blanc
Taille des pierres	0,4 à 0,8 cm
Densité	120 tesselles au dm <sup>2</sup>
État de conservation	un petit fragment
Lieu de conservation	dépôt du MRA, inv. 71/1306, K 4033

## Tesselles isolées

Finalement, 14 tesselles noires de tailles très irrégulières ont été retrouvées dans un foyer situé dans la cour O (St 72, état 4B). Après une étude attentive, nous constatons que ces éléments comportent des traces de mortier. Il ne s'agit donc pas de déchets de taille, mais bien de tesselles qui ont fait partie d'un pavement dans un état antérieur, éventuellement d'un sol du bâtiment R (état 4A). Il est en revanche impossible de savoir à quelle mosaïque elles appartiennent. Leur présence au sein d'un foyer est énigmatique.

Date de découverte	1995
Matériaux	pierre
Couleurs	noir
Taille des pierres	0,8 à 1,5 cm
État de conservation	quatorze tesselles
Lieu de conservation	dépôt du MRA, inv. 95/9932-3

## Conclusion

Le palais de *Derrière la Tour* a livré trois mosaïques d'une qualité inégalée dans notre région.

La première, ornant le *triclinium* d'été, est contemporaine de l'extension de la résidence primitive (état 3). Stylistiquement influencée par un schéma en vogue dans la vallée du Rhône, elle se caractérise par une grande qualité technique.

Les deux autres pavements ont été posés lors de la phase de transformation sévérienne du palais (état 4A).

Le pavement de la principale pièce d'apparat du bâtiment, outre le fait qu'il est à ce jour le plus grand jamais trouvé en Suisse, permet de définir une organisation de la maison autour de lui. L'orientation des différents médaillons figurés dans toutes les directions du schéma de base de la maison montre que ce pavement devait être visible et intelligible de toute part. Cela devrait permettre non seulement de déterminer la position des principaux invités qui prenaient place autour du maître de maison dans cette pièce, mais également d'appréhender les sens de circulation dans le bâtiment en fonction des différents points de vue (porte, portique, fenêtres, passages entre les différentes pièces).

La dernière mosaïque présente, à ce jour, des motifs inconnus chez nous dans d'autres lieux.

Les deux pavements sévériens se démarquent non seulement par la rareté de leurs motifs ou de leurs dimensions, mais aussi par les rapprochements importants qui peuvent être fait, tant stylistiques, iconographiques que structurels (bassins octogonaux, par exemple), avec plusieurs pavements importants de Germanie, du nord de la Rhétie (bords du Danube) et de Gaule Belgique.

Nous ne pouvons évidemment que déplorer la destruction de la mosaïque de Bacchus et Ariane, comme celle de la plupart des mosaïques d'Avenches découvertes dans la même période. La qualité des dessins exécutés par Fornerod, Aberli ou Schmidt permet cependant d'en tirer encore aujourd'hui un maximum de renseignements utiles à l'étude des pavements de l'ancienne capitale de l'Helvétie<sup>166</sup>. Nous pouvons par contre souligner l'importance des fouilles récentes qui ont permis de compléter la documentation existante et d'apporter de nombreux indices, utiles à une meilleure compréhension des découvertes anciennes.

166 Nos remerciements vont à Madame Anne de Pury-Gysel, directrice du Site et du Musée romains d'Avenches, et à Monsieur Zimmermann, responsable de la section Ur- und Frühgeschichte du Musée historique de Berne qui a autorisé le retour momentané du dessin du Musée Historique de Berne et du fragment du Zodiaque dans leurs murs d'origine. Sans eux, cette étude n'aurait pu voir le jour.